

— 2 0 1 3 —

R A P P O R T A N N U E L

*75 ans
de passion*



agropur

⁰¹ Dan Stearns

²³ Daniel J. Warzinski

⁰² Renand MOORE

²² Julie Côté

²¹ Claire A. Bédard

⁰³ Myriam - Maïté Fortin

²⁰ Gary Logan

⁰⁴ Robert MASON

¹⁹ Peter Miliuski

⁰⁵ Marcel Lamothe

¹⁸ Andrée St-Hilaire

⁰⁶ Lucie Federc

ENSEMBLE
POUR GAGNER

¹⁷ Joel Blom

⁰⁷ Jean-Pierre Gouelin

¹⁶ Jane O'Reilly

⁰⁸ Laval Lapointe

¹⁵ Daniel Bachand

⁰⁹ Daniel Brenee

¹⁴ Connie La Marca

¹⁰ Allen K. Bent

¹¹ Andrei Robert

¹² GARY ROSE

¹³ Brian Rolboon

75 ANS DE PASSION

Il y a 75 ans, nos membres fondateurs, des visionnaires qui comprenaient toute la force de la coopération, créaient la Société coopérative agricole du canton de Granby. Déjà, ils voyaient grand pour leur nouvelle organisation. «La Coopérative n'a pas de frontières», disaient-ils. Ils désiraient, au-delà de tout, assurer la pérennité de leur coopérative, et cette valeur est demeurée bien ancrée dans l'organisation. Chaque membre, dirigeant ou employé d'Agropur est conscient de cet héritage, mais aussi de la responsabilité qui s'y rattache. Notre organisation est maintenant bien implantée en Amérique du Nord, mais elle ne compte pas s'arrêter là. Maintenant plus que jamais, nous devons nous assurer que notre coopérative n'aura pas de frontières.

Ce rapport annuel se veut donc un rappel de 75 ans d'histoire tournés vers l'avenir. Agropur étant avant tout une histoire d'hommes, de femmes et de grandes familles, nous avons pensé vous raconter des histoires de personnes passionnées qui ont forgé Agropur et d'autres, tout aussi passionnées, qui travaillent actuellement à bâtir l'Agropur de demain. Parce que, peu importe l'histoire, au centre de celle-ci, il y aura toujours des personnes. Des histoires de familles, personnelles, professionnelles ou de projets porteurs réalisés par des passionnés composent donc la trame de ce rapport annuel.

Forts de nos 75 ans de passion, d'expérience et de succès, nous faisons le choix de viser, pour notre avenir, rien de moins que l'excellence, chaque jour, dans tout ce que nous accomplissons, dans le même esprit de pérennité qui animait nos fondateurs.

PASSION COOPÉRATION

LA FAMILLE BEAUDRY

L'HÉRITAGE DE LA PASSION AU FIL DES GÉNÉRATIONS

La passion anime Robert Beaudry dans toutes les sphères de sa vie. Son métier d'agriculteur, sa famille et ses engagements sociaux sont tous sources de passion pour cet homme entier. Le grand-père maternel de monsieur Beaudry, Gédéas Parent, a été le premier président de la Coopérative, de 1938 à 1940, et son père, Rolland, l'un des artisans de la première heure de la fondation d'Agropur. Au début de la Coopérative, ce dernier décide de se joindre au groupe, car il vit les mêmes problèmes et a la conviction que la coopération peut être la solution. Robert Beaudry a la même philosophie et croit en la force de la coopération, qui est pour lui une forme d'entraide à grande échelle.

M. Beaudry a cinq frères et une sœur qui, tout comme lui, ont choisi le domaine de l'agriculture. Avec son frère Daniel, il reprend la ferme familiale à Granby en 1977 et s'y établit avec son épouse. Vers 1990, Daniel décide de changer de carrière et lui offre de racheter sa part. Même si c'est plutôt difficile financièrement, Robert accepte et son épouse France devient sa partenaire d'affaires. Ce sera là une sage décision qui leur permettra plus tard d'aider tous leurs enfants.

Robert Beaudry et son épouse, qui ont célébré leur 40^e anniversaire de mariage en décembre 2013, ont eu quatre fils, maintenant dans la trentaine : Sébastien, Étienne, et des jumeaux, Simon et Mathieu. Ils ont aussi onze petits-enfants pleins de vie qui font la joie de leurs grands-parents. Les quatre fils Beaudry ont tous eu la piquûre de l'agriculture. Ils ont



fait des études universitaires, mais sont revenus à la ferme, là où leur passion les a ramenés. M. Beaudry, qui tenait à aider tous ses enfants à «partir dans la vie», a acheté une deuxième ferme pour que tous aient leur part. Deux de ses fils travaillent avec lui sur la première ferme et les deux autres travaillent sur la deuxième, avec sa belle-fille Julie Cyr, l'épouse de Mathieu. Julie, tout comme les Beaudry, est une passionnée de l'agriculture et elle a beaucoup d'affinités avec son beau-père, avec qui elle partage une bonne dose d'ambition et l'amour du travail bien fait.



M. BEAUDRY CONSIDÈRE QUE C'EST UNE GRANDE CHANCE DE POUVOIR TRAVAILLER EN FAMILLE ET DE S'ENTRAIDER. IL DIT D'AILLEURS À LA BLAGUE QU'ILS FONT DE LA COOPÉRATION À L'ÉCHELLE FAMILIALE, CAR ILS ONT LA CHANCE DE POUVOIR UTILISER LA MÊME MACHINERIE ET D'AVOIR RECOURS AUX SERVICES DES MÊMES EMPLOYÉS SUR LES DEUX FERMES. IL RETIRE UNE GRANDE FIERTÉ DE VOIR TOUT SON PETIT MONDE BIEN GAGNER SA VIE GRÂCE À L'AGRICULTURE. SELON LUI, LES GENS QUI ONT DES PASSIONS SAVENT OÙ ILS S'EN VONT DANS LA VIE.

Toutefois, la famille Beaudry a connu en 2006 une grande épreuve quand un silo est tombé sur la grange et que celle-ci a pris feu. Mais ils

se sont retroussé les manches, ont consulté des experts afin de déterminer quelle option serait la meilleure pour l'avenir de la famille et ont fait reconstruire les bâtiments. Faisant preuve d'une résilience remarquable et d'une grande ouverture au changement, M. Beaudry a trouvé le moyen de transformer ce grand malheur en possibilité d'amélioration. Il a opté pour la stabulation libre pour ses vaches alors qu'il avait toujours eu jusque-là des vaches en stabulation entravée.

Il a donc dû réapprendre son métier puisque la génétique et la gestion des vaches en stabulation libre sont totalement différentes. Il en a profité pour commencer à se retirer lentement de la gestion de l'entreprise pour laisser la place à ses enfants. Il fait toujours partie de l'équipe et joue plutôt un rôle de mentor et de gestionnaire des communications entre tous les membres de la famille. Il en profite pour transmettre ses connaissances; il fait confiance à ses enfants et à sa belle-fille pour qu'ils prennent eux-mêmes les décisions, tout en demeurant disponible s'ils ont besoin de ses conseils. Il leur accorde toute sa confiance, tout comme son père l'avait fait avec lui lorsqu'il a lui-même repris la ferme.

COMME M. BEAUDRY LE DIT SI BIEN : « IL FAUT LAISSER SA PLACE ET EN PRENDRE UNE AUTRE ».

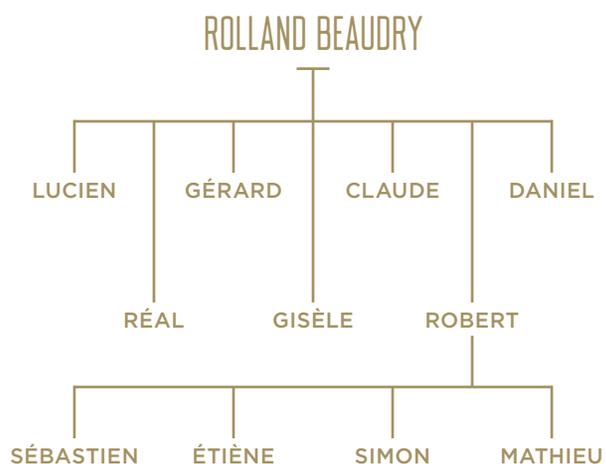


Mais il n'est pas près de la retraite pour autant. Il est très actif dans son milieu, notamment en tant qu'administrateur au Syndicat des producteurs de lait de Saint-Hyacinthe, à l'UPA de la Haute-Yamaska, au Réseau Agriconseils et représentant des producteurs sur le Comité



consultatif agricole de la Haute-Yamaska et de la ville de Granby. Il fait aussi partie d'un club en agroenvironnement, qui regroupe 300 producteurs qui paient les services d'agronomes pour les aider à mettre sur pied des initiatives visant à préserver l'environnement, en commençant par leurs terres. Lui et les autres membres de son club considèrent qu'ils sont les « gardiens de la nature » et qu'ils doivent la protéger pour les générations à venir.

Robert Beaudry a bien raison d'être fier de sa relève. Sa famille est composée de gens inspirants, dotés de la passion qui leur a été transmise au fil des générations. Même si la technologie évolue et peut constamment faciliter et améliorer l'efficacité de leur travail, ils sont conscients que la coopération, l'entraide, la détermination et l'ouverture au changement seront toujours les véritables clés de leur succès. Ils savent qu'ensemble, ils sont plus forts, à l'image de tous les autres membres d'Agropur qui tirent leur force de la coopération.



2000

EN 1938 LES TRACTEURS

se vendaient pour la plupart entre 700\$ et 1 000\$ et avaient entre 15 et 25 chevaux vapeur.

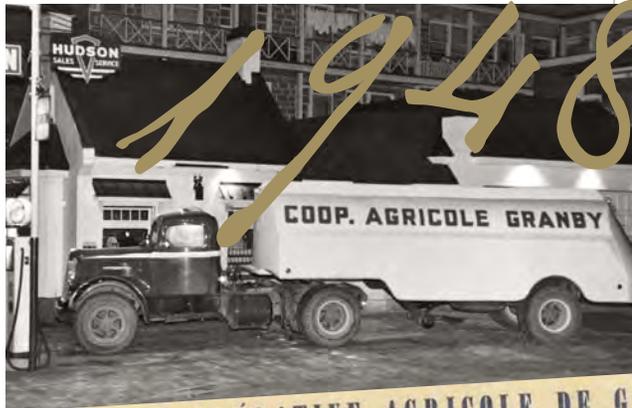


- SPECIAUX - POUR FIN SEMAINE

| | |
|---------------------------|-----------|
| FROMAGE Canadien..... | 15c |
| Rôti boeuf filet | 18c |
| Boeuf dans l'épaule..... | 12c |
| Boeuf haut-côté | 10c |
| Boeuf dans la côte.... | 6c |
| Steak lard | 17c |
| Rôti lard soc | 16c |
| Rôti lard épaule | 15c |
| Lard entrelardé | 15c |
| Lard boeuf haché | 10c |
| Epaule de jambon | 19c |
| Saucisse, | 3 lbs 25c |
| Beaux gros choux 2 p. 5c | |
| Blé d'Inde jaune, doz. 5c | |
| Tomates, 3 btes pour 20c | |
| Biscuits a uchoix.. | 10c lbs |

J. H. Leroux & Fils

181, Principale, Tél. 216



PRINTEMPS 1948

Achat d'un premier camion-citerne destiné au transport du lait des coopératives affiliées.

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY

CASIER POSTAL: 219
TÉLÉPHONE FR. 2-5476

GRANBY, QUÉ., CANADA
ADRESSE TÉL. "LACTOCAN"

CHÈQUE NO. 433 MONTANT \$ 55.80

DATE 20 mai 57 PAYER À Couvoir Chahot Enrg St. Jules, Que

LA SOMME DE **The sum of \$55 & 80 cts**

Banque Provinciale du Canada
GRANBY, QUÉ.

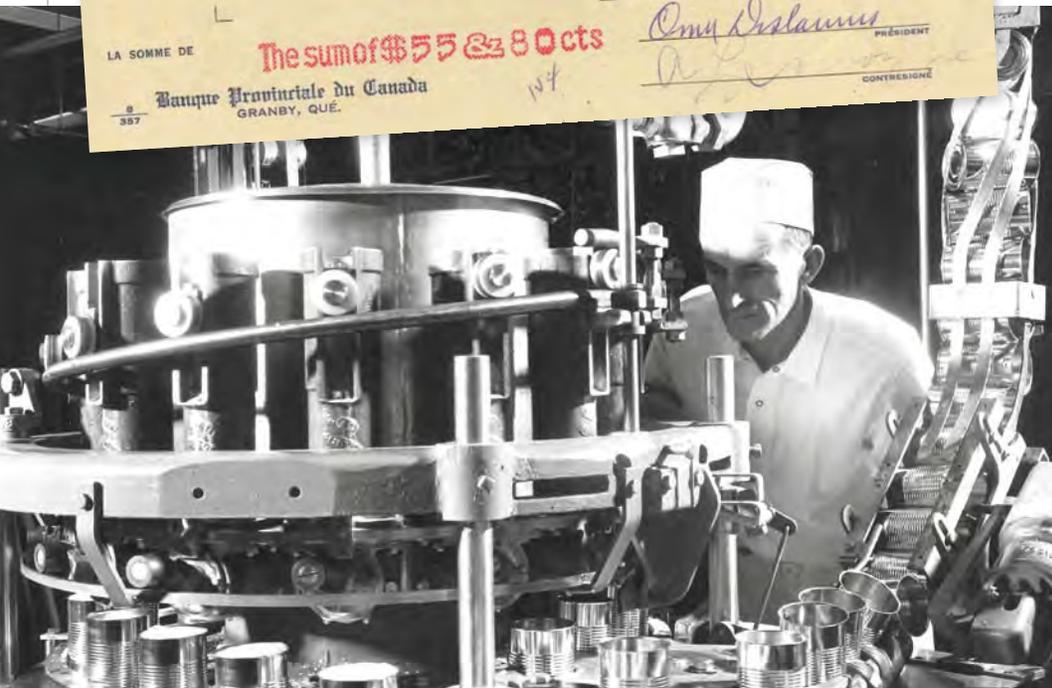
Omy Deslauris PRÉSIDENT
... CONTRÔLEUR

1938

554 EMPLOYÉS

72 CADRES,

55 employés de bureau et 27 employés d'usine dans 6 usines en 1968.



91

MEMBRES AU 15 AOÛT

1939

| DATE | FOLIO | DÉBIT | CRÉDIT | DE DE CE | SOLDE |
|---------------------------|-------------|-------|--------|----------------|-------|
| 6 juillet 1939 | | | | | |
| COMPTÉ No 317 | | | | | |
| NOM <i>Benedict James</i> | | | | | |
| ADRESSE <i>St. Mary's</i> | | | | | |
| COMTÉ <i>Kenby</i> | | | | | |
| CRÉDIT REMARQUES | | | | | |
| 650 | | | | | |
| 656 | juil 3/53 | | | | |
| | juil 3/53 | | | | |
| Reporte | | | | | |
| gr. 1,206.71 X 3% | | | | | |
| du 31.14 | | | | | |
| 656 | Année 20/54 | | | | 3620 |
| | juil 21/54 | | | | |
| | 4/55 | | | | 273 |
| 656 | juil 2/55 | | | | |
| | 1/56 | | | | 274 |
| | 31 JUL 56 | | | | |
| | | | | | 292 |
| | | | | | 292 |
| | | | | | 6.45 |

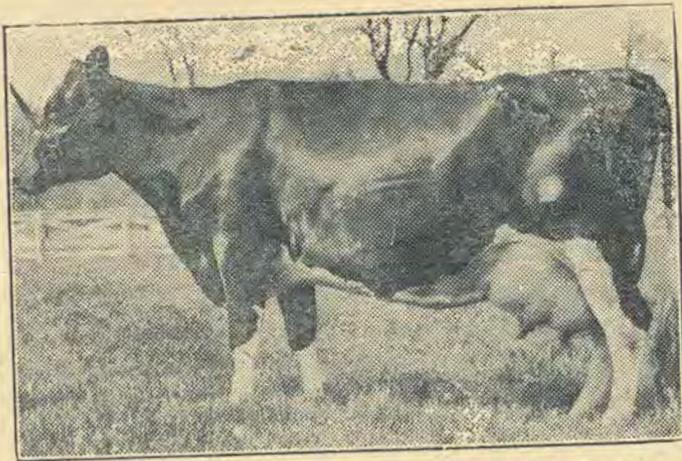
REVENU
ANNUEL
D'UNE
FERME
LAITIÈRE

=
1300 \$

FIN DES ANNÉES 30



La meilleure laitière canadienne



"Calamiyt Nig", vache canadienne élevée par M. W. M. Davidson, de Maedoverale (Ont.), et aujourd'hui propriété de M. R. V. Rasmussen, de Deerfield (Ill.), a établi un record qui n'a jamais été atteint aux Etats-Unis et qui n'a été dépassé que deux fois au Canada par des Holsteins aujourd'hui mortes: à 8 ans et 7 mois, elle a produit 34 615,7 livres de lait et a donné 1,327,9 livres de gras dans 365 jours. C'est M. J.-M. Fraser, de Streetsville (Ont.), qui l'a entraînée et elle vient d'être vendue à la Vente nationale des Holsteins à

34 615,7
LIVRES DE LAIT

MEILLEURE LAITIÈRE CANADIENNE,

en 365 jours elle a produit 34 615,7 livres (15 275,6 litres) de lait et a donné 1 327,9 livres (602 kg) de gras en 1938.

LA TRADITION OKA



QUI N'A PAS EU À SE RÉINVENTER



STRATÉGIE DE MARQUES

LA MARQUE OKA, SYNONYME DE QUALITÉ

ET DE TRADITION, OCCUPE UNE PLACE UNIQUE

DANS LE CŒUR DES CONSOMMATEURS.

Lors de l'exercice de revue stratégique Agropur 2015, le développement d'une stratégie de marques est apparu comme l'un des piliers essentiels à la réalisation des objectifs de croissance ambitieux qui élèveront la Coopérative au rang d'organisation de classe mondiale. Les marques d'Agropur sont toutes synonymes de qualité et dénotent un savoir-faire et une expertise qui se démarquent dans l'industrie et gagnent à être mieux connues. Par conséquent, Agropur a décidé de consentir des investissements considérables pour mousser ses marques par le biais d'importantes campagnes de marketing. La marque iögo, lancée en août 2012, est un parfait exemple prouvant qu'une stratégie bien planifiée et bien exécutée peut être particulièrement efficace. En quelques mois seulement, iögo a su faire sa marque dans le cœur des Canadiens et prendre sa place dans leur frigo.

Agropur 2015 a donc été l'occasion de sélectionner quelques-unes de ses marques ayant le potentiel de passer à un niveau plus élevé, tout comme iögo. Nous investirons dans ce que nous considérons comme une marque forte, rentable, connaissant une importante notoriété et possédant un très fort potentiel de croissance. Les marques les plus prometteuses ont été identifiées afin de faire l'objet d'imposantes campagnes de marketing. C'est ainsi que la marque OKA a été choisie pour faire partie de ce groupe sélect chez Agropur.

L'HISTOIRE D'UN FROMAGE UNIQUE

En 1893, un nouveau fromage à la croûte et à l'arôme exceptionnels remporte le premier prix parmi tous les nouveaux produits présentés au Salon Agri-culturel de Montréal. Ce salon se tenait alors sur le site de ce qui est devenu plus tard le renommé Marché Atwater.

Le créateur de ce fromage unique, le frère Alphonse Juin, maître fromager arrivant de France, vient de rejoindre la communauté des moines trappistes de Deux-Montagnes à Oka et commence à faire goûter son fromage, connu aujourd'hui sous la marque OKA. Le frère Juin en fabrique 50 meules la première année. Il fait affiner son fromage dans les caves de l'Abbaye cistercienne d'Oka. Premier fromage fin au Canada, l'OKA est un produit remarquable et toujours unique, qui fait partie de l'histoire du patrimoine québécois depuis maintenant 120 ans et jouit d'une notoriété exceptionnelle et sans égale. Au même titre que les Suisses ont leur emmental et les Espagnols leur manchego, nous avons notre OKA!



Depuis plus de 30 ans, notre coopérative est l'heureuse propriétaire de la marque OKA. Les moines trappistes tenaient à ce que leur fromage emblématique continue d'exister et demeure authentique. Ils devaient donc s'assurer que les fromagers qui allaient désormais le fabriquer lui apporteraient les mêmes soins qu'eux, en maîtriseraient parfaitement la recette et en garderaient les caractéristiques intactes. Les moines ont donc assuré une transition de plusieurs années, travaillant de concert avec les fromagers d'Agropur afin de leur transmettre leur savoir-faire avant de leur passer définitivement le flambeau.

UN JOYAU À DÉCOUVRIR ET À REDÉCOUVRIR

Aujourd'hui, le fromage OKA est toujours affiné dans les caves de l'abbaye. Il est toujours une source de fierté pour Agropur et fait plus que jamais partie de notre identité québécoise et canadienne. À preuve, un taux de notoriété de 97% au Québec, de 61% en Ontario et de 50% dans l'ouest du Canada. Ces taux de notoriété impressionnants ont permis de déterminer des stratégies adaptées à chacun des marchés dans le cadre du projet OKA.

Diverses études visant à obtenir des données devant servir à élaborer des stratégies efficaces et bien ciblées ont été réalisées et ont permis de constater que la marque OKA se démarque par son unicité en raison de ses produits à la croûte et à l'arôme distincts. Les consommateurs ont aussi confirmé qu'ils appréciaient son goût unique. La marque OKA est associée au patrimoine culturel québécois, ce qui est bien perçu à travers le Canada. OKA présente une gamme élargie incluant une grande diversité de produits et de formats pouvant répondre à une grande variété d'utilisations, multipliant ainsi le potentiel de ventes dans plusieurs segments de marchés. Les analyses ont également permis de constater que la marque est en pleine croissance au Québec et au Canada anglais, particulièrement en Ontario.

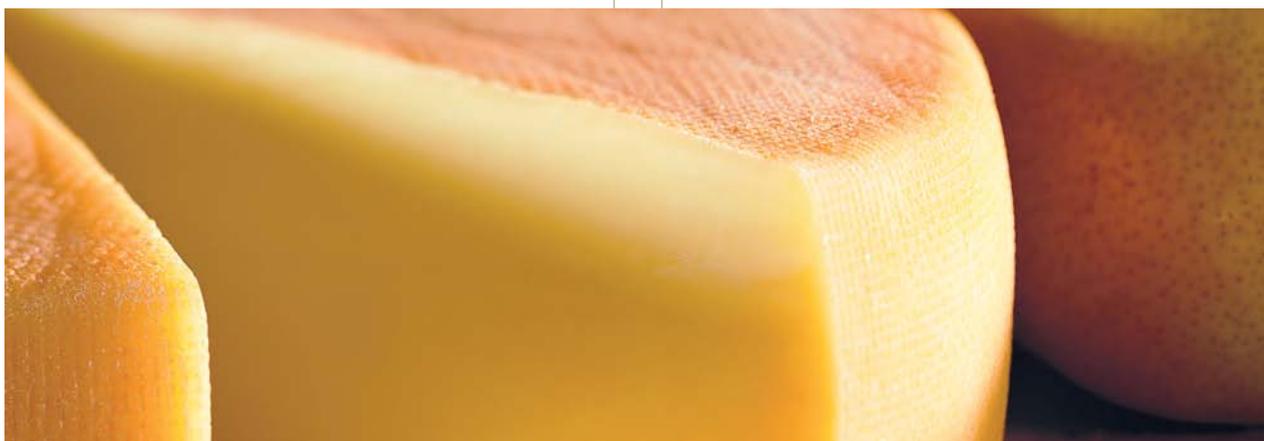
Avec toutes ces données, l'équipe affectée au projet a pu constater que la marque OKA était vraiment prête à être élevée à un niveau supérieur au moyen d'un programme d'investissement important,

concentré pour le moment sur les marchés du Québec et de l'Ontario. Le taux de notoriété et les habitudes de consommation étant différentes dans les deux marchés, deux stratégies de croissance différentes ont été établies. Pour atteindre les objectifs, plusieurs outils seront mis à contribution tels que de nouveaux emballages mettant plus en évidence la marque, ainsi qu'une campagne publicitaire télé adaptée à chacun des deux marchés, qui sera dorénavant diffusée à l'année. Les moyens utilisés comprendront, entre autres, des offres et du matériel promotionnels en magasin.

Pour appuyer la croissance projetée, il devenait nécessaire de procéder à un agrandissement de la fromagerie. Un groupe de travail formé de spécialistes internes dont des fromagers, le directeur d'usine, des ingénieurs et des gens de production, appuyés par des spécialistes externes, s'est attaché à déterminer les travaux à effectuer et les échéanciers.

**TOUT AU LONG DE LEUR TRAVAIL D'ANALYSE,
LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE DEVAIENT S'ASSURER
QU'AUCUN COMPROMIS NE SERAIT FAIT SUR
L'AUTHENTICITÉ DU PRODUIT.**

Si le passé est garant de l'avenir, comme le dit le proverbe, notre OKA n'a pas fini de connaître de grands succès. S'il était toujours parmi nous aujourd'hui, nul doute que le frère Juin serait très fier de constater l'engouement que sa création suscite aujourd'hui.



1938



7 5 A N S

1971

1973



1986

1990

1991



Champfleury



Chevalier

FROMAGES FINS
ANCO
FINE CHEESE

2005

2007

2008

island FARMs

AGROPUR
Grand Cheddar.
CANADIAN RESERVE™

TREGA
FOODS
GREAT PEOPLE. GREAT PRODUCTS.

SCHROEDER

Masters
RESERVE

ISO CHILL®

Natrel
BIOLOGIQUE

1955



1974

Québon



1978

Vaudreuil

1981

OKA

R

1993

Allegro

Q

1997

Sealtest*

U

1998

Natrel

S

1999

Natrel
SANS LACTOSE

2004

OLYMPIC

R

2011

DYNA
MOO

É

2012

iöGO

P

2013

Farmers
Central
Dairies

U

2013

PZ-44



T

2013

agropur

É

2013

S

2013

UN CÔTÉ INNOVATEUR



QUI NE DATE PAS D'HIER



INNOVATION

DES PRODUITS INNOVANTS, DES INSTALLATIONS

PERFORMANTES ET DES GESTIONNAIRES

VISIONNAIRES SONT AU CŒUR DE NOTRE

STRATÉGIE D'INNOVATION.

Sur la scène de l'innovation, Agropur a surtout concentré ses efforts sur de très importants projets d'agrandissement, de modernisation et d'augmentation de capacité de ses installations. Notre environnement d'affaires est très concurrentiel et il devenait nécessaire d'optimiser nos installations pour appuyer nos ambitieux objectifs de croissance pour les prochaines années.

Ainsi, d'importants investissements ont été faits, notamment dans les usines d'Oka, de Lethbridge et de Luxembourg. Il est d'ailleurs plus amplement question de l'usine d'Oka dans la section « Stratégie de marques » du présent rapport.

LUXEMBURG : HISTOIRE DE FAMILLE ET DE SUCCÈS

Reportons-nous à la fin des années 1800, dans une communauté rurale du Wisconsin, aux États-Unis. Des fermiers se rencontrent vers 6h chaque matin en allant porter eux-mêmes leur lait dans des chariots tirés par des chevaux pour le faire transformer en lait de consommation, en fromage ou en beurre dans des usines de leur région. Le fromage est alors fabriqué dans une cuve en bois sous laquelle est allumé un feu. Les fromageries

qui procèdent ainsi à la transformation du lait permettent aux fermiers d'obtenir des revenus supplémentaires, une livre de fromage se vendant à l'époque « 9¼¢ »! Mais plus encore, celles-ci sont des lieux de prédilection où ils aiment se rencontrer pour discuter et partager les dernières nouvelles.

C'est à cette période, en 1892, qu'Albert Gruetzmacher fonde une petite entreprise familiale pour la fabrication de fromage et de beurre, à Montpelier, dans le comté de Kewaunee, au Wisconsin. Il construit ses installations sur un terrain qu'il a payé 1 400 \$, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui l'usine de Luxembourg. L'un de ses employés, Charles Krohn, épouse la nièce de M. Gruetzmacher en 1905 et achète la fromagerie deux ans plus tard pour un montant de 3 300 \$.

S'amorce alors une histoire de famille et de succès, l'entreprise faisant l'objet de plusieurs agrandissements et travaux de modernisation au cours des décennies. Le fils de Charles, Leo, a su prendre au fil des décennies les meilleures décisions pour faire prospérer l'entreprise familiale. Vers 1960, constatant la popularité grandissante des fromages italiens, il oriente la production vers la mozzarella et le provolone. Il s'agit là d'un tournant crucial pour l'avenir de son entreprise puisque, encore aujourd'hui, ces deux types de fromages représentent 99% de la production de la fromagerie. Plusieurs membres de la famille y ont travaillé, dont ses fils Roger et Carl ainsi que sa fille Jean et son mari, Arlie Doell. D'ailleurs, Roger et les enfants d'Arlie et Jean, Pat et Tim Doell, y travaillent toujours.

En 2000, Krohn Dairy est acquis par ce qui allait devenir Trega Foods en 2003 et qui regroupait déjà les usines de Weyauwega et de Little Chute. Chacune de ces deux entités possède aussi une riche histoire familiale de plusieurs générations, Weyauwega ayant été la propriété de la famille Wagner et Little Chute celle de la famille Simon. Doug Simon, aujourd'hui président de l'unité d'affaires Fromages USA de la Division Fromages et Ingrédients d'Agropur, est le petit-fils d'Art Simon qui avait acheté l'usine en 1940. Entre 2000 et 2008, Trega Foods construit à Luxembourg une usine de production d'isolat de protéine de lactosérum (WPI) et une usine de perméat.



EN 2008, EN VUE DE POURSUIVRE SON EXPANSION NORD-AMÉRICAINE, AGROPUR ACQUIERT TREGA FOODS, UNE ORGANISATION RICHE D'UNE LONGUE TRADITION BASÉE SUR LES MÊMES VALEURS DE QUALITÉ ET D'EXCELLENCE.

Ses produits, reconnus à l'échelle nationale pour leur grande qualité et très appréciés par les consommateurs, remportent chaque année de nombreux prix. Par conséquent, les installations de l'usine de Luxembourg suffisaient difficilement à la demande au cours des dernières années, et les contraintes se faisaient de plus en plus sentir.

Le conseil d'administration d'Agropur a donc approuvé, en 2012, son plus important projet de capitalisation à ce jour, soit l'expansion et la modernisation de l'usine de Luxembourg pour un montant de 108 millions de dollars. Grâce à cet investissement, le bâtiment passera de 101 000 pieds carrés à 219 000 pieds carrés et la capacité de production de fromage passera de 43 à 108 millions de livres par année. L'agrandissement de l'usine de WPI permettra de traiter les solides de lactosérum supplémentaires. D'autres équipements modernes et automatisés, comme des cuves à haute efficacité et un nouveau séchoir de perméat, permettront d'optimiser les opérations.

Sur le plan du traitement des eaux usées, un nouveau système est en cours d'installation et permettra de transformer les déchets en méthane, qui servira à faire fonctionner une génératrice produisant de l'électricité pour l'usine. Il s'agit

là d'une innovation importante qui contribuera à préserver l'environnement.

À Luxembourg, on peut ressentir la mobilisation et l'esprit d'équipe qui animent les employés. Ils considèrent que les investissements sont une preuve de confiance d'Agropur à leur égard. C'est pourquoi ils travaillent ensemble vers un objectif commun qui leur permettra de participer de façon significative à la croissance de l'organisation.

AGRANDISSEMENT À LETHBRIDGE



Quant à l'usine de Lethbridge, en Alberta, la phase deux du projet d'agrandissement a été amorcée en mai 2013. Cette phase, qui devrait être terminée au quatrième quart de 2014, représente un investissement de 22 millions de dollars et permettra de traiter un volume de lait plus élevé. Une nouvelle réception pour le lait, une nouvelle glacière et une salle de maturation pour le fromage de type suisse, ainsi que l'agrandissement de l'entrepôt sec constituent les principaux éléments du projet.

DES PRODUITS INNOVANTS

ET DES DISTINCTIONS PRESTIGIEUSES

En matière de produits, Agropur a continué d'innover au cours de la dernière année afin de répondre aux besoins et aux attentes des clients et des consommateurs.

iögo, qui a célébré son premier anniversaire en août dernier, a proposé plusieurs nouveautés et ajouts à ses gammes existantes, dont son tout nouveau yogourt à 0% de gras et à l'extrait de stevia, un édulcorant 100% d'origine naturelle sans calories. Le yogourt Probio nature sans lactose a aussi fait son apparition sur le marché ainsi qu'une édition limitée de Zip. Les gammes iögo L'original et Greko ont aussi fait l'objet d'ajouts de formats et de nouvelles saveurs.

iögo a remporté depuis ses débuts le nombre impressionnant de 24 prix, soulignant tous son originalité et son innovation. Parmi ceux-ci, le prix du produit le plus populaire auprès du consommateur a été décerné à iögo Nano en juin 2013, dans le cadre du concours des Grands Prix des produits nouveaux remis par le Conseil canadien du commerce de détail (CCDA). De plus, en octobre dernier, le magazine *Strategy* a couronné iögo «marque de l'année».

La Division Natrel a quant à elle agrandi la famille Natrel Baboo avec deux nouveautés soit un format de 2L pour le Baboo étape 1 pour les tout-petits de 12 à 24 mois et un tout nouveau Baboo ADH étape 2 pour les bambins de 2 ans et plus. La Division Natrel a aussi présenté son tout nouveau thé glacé Sealtest au cours de l'été et ajouté à sa gamme Natrel Café une nouvelle saveur améliorée de noisette. Enfin, de nouvelles saveurs ont été ajoutées aux crèmes glacées Island Farms alors que la gamme de yogourts Simply Natural a été relancée. On les retrouve maintenant dans des emballages revampés, accompagnés de recettes remises au goût du jour. Le contenu est également nouveau puisque la marque Island Farms offre maintenant des yogourts probiotiques fabriqués à partir d'ingrédients 100% naturels, exempts de gélatines et d'agents de conservation.

L'unité d'affaires Fromages fins de la Division Fromages et Ingrédients a pour sa part revu les emballages de sa gamme ANCO qui lui confèrent maintenant une image distinctive, à la fois rétro et sympathique. Le nouveau site Web ANCO, ludique et pratique a aussi été lancé au cours de l'année.

Nos excellents fromages ont d'ailleurs remporté de nombreux prix dans plusieurs concours fromagers nationaux et internationaux.

Au concours British Empire Cheese Show, en novembre 2013, Agropur s'est particulièrement démarquée en remportant neuf prix dont trois premières places pour nos fromageries de Saint-Hyacinthe et Notre-Dame-du-Bon-Conseil dont le Rondoux Triple Crème dans la catégorie «Fromage à pâte molle», le Chevalier aux poivres dans la catégorie «Fromage à pâte molle avec saveur» et le Cheddar dans la catégorie «Coloré». Le trophée «Reserve Champion», attribué au producteur ayant obtenu le deuxième plus haut total de points dans les classes de fromages fins, a également été remis à Agropur.

Le concours de la sélection Caseus, qui vise la promotion et le rayonnement des fromages québécois, a récompensé en 2013 notre Rondoux à croûte lavée et notre OKA l'Artisan alors que l'American Cheese Society nous a remis sept prix dont deux premières places pour le OKA l'Artisan et le Camembert l'Extra dans leurs catégories respectives.

Nos fromages produits aux États-Unis ont aussi amassé une impressionnante récolte de prix au Wisconsin State Fair dont trois prestigieux rubans bleus pour la première place pour la mozzarella de l'usine de Luxembourg, et le cheddar et la feta de Weyauwega. Ils ont aussi fait bonne figure lors du prestigieux U.S. Championship Cheese Contest, remportant une douzaine de prix (1^e, 2^e et 3^e places) dont quatre premières places dans leurs catégories respectives pour le cheddar doux, le cheddar moyen, la mozzarella et la feta.

Et finalement, l'International Cheese Show à Nantwich, au Royaume-Uni, a attribué une médaille de bronze à notre Vintage Cheddar Canadian Reserve dans la catégorie «Meilleur fromage outre-mer».

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE COÛTS

LE PROJET ERP

UN TREMLIN VERS L'AVENIR

Le « leadership en matière de coûts » a été identifié comme l'une des clés de la croissance future de notre coopérative lors de l'exercice de revue stratégique Agropur 2015. Les coûts peuvent être réduits de façon considérable par le biais de nombreux projets visant la mise en place des meilleures pratiques, la réduction du portefeuille de produits, la simplification des processus, la réduction de la complexité des opérations, l'amélioration des pratiques d'approvisionnement, l'excellence opérationnelle dans les usines, etc.

Au cours de la dernière année, plusieurs initiatives ont été entreprises et réalisées, et plusieurs autres sont actuellement en cours de réalisation.

TOUS CES PROJETS SONT IMPORTANTS ET ONT UN IMPACT POSITIF SUR L'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE L'ORGANISATION. ILS GÉNÈRENT DÉJÀ DES ÉCONOMIES APPRÉCIABLES.

Des équipes travaillent actuellement d'arrache-pied pour mener à bien chacun de ces projets.

Parmi les projets porteurs amorcés dans la foulée d'Agropur 2015, le projet ERP, pour *Enterprise Resource Planning*, s'est particulièrement fait remarquer par son envergure et l'impact qu'il aura sur la majorité des secteurs de notre organisation.

Le projet, dont la première phase de déploiement est prévue pour novembre 2014, consiste à uniformiser et à intégrer les processus opérationnels de toutes les fonctions de l'organisation sur une même plateforme informatique. Il s'agit d'un travail d'intégration colossal qui permettra à notre organisation d'avoir un système très solide sur le plan technologique et qui la rendra plus rapide, agile et dynamique dans les prises de décisions.

POUR RÉALISER CE PROJET, DES EMPLOYÉS DE CHACUN DES SECTEURS DE L'ORGANISATION ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ONT ÉTÉ CHOISIS POUR LEUR GRANDE EXPÉRIENCE DANS LEURS DOMAINES RESPECTIFS. DANS UN PREMIER TEMPS, ACCOMPAGNÉS DE CONSULTANTS EXTERNES, ILS ONT RÉALISÉ LA PHASE DE *PLANNING & SCOPING*, QUI CONSISTAIT À DÉFINIR LA PORTÉE ET L'ÉCHÉANCIER DU PROJET À HAUT NIVEAU.

Les membres de l'équipe ERP ont par la suite travaillé en collaboration avec les utilisateurs à la documentation et à l'analyse des divers processus et systèmes. Cet exercice leur a aussi permis de prendre connaissance de réalisations très créatives déjà en place et de les partager avec l'ensemble de l'organisation. Le projet leur permet de revoir tous les processus de chacun des secteurs et d'appliquer les meilleures pratiques afin d'en augmenter l'efficacité. Provenant de secteurs très différents et ayant l'habitude de parler un langage qui leur est propre, les intervenants ont dû développer un langage commun afin de bien se comprendre et de travailler efficacement.





FAISANT PREUVE D'UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE, LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE ERP SONT CONSCIENTS QU'ILS JETTENT LES BASES DE L'AGROPUR DE DEMAIN. CHACUN APORTE SA CRÉATIVITÉ ET SA CONNAISSANCE DES BESOINS ET EXIGENCES DE SON DOMAINE D'EXPERTISE. ENSEMBLE, ILS DOIVENT TOUS SORTIR DE LEUR ZONE DE CONFORT ET SE CONCENTRER SUR DES OBJECTIFS COMMUNS ET À LONG TERME. ILS CONTRIBUENT À FAIRE D'AGROPUR UNE MEILLEURE ORGANISATION, QUI PREND DE MEILLEURES DÉCISIONS D'AFFAIRES POUR PARTICIPER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE CROISSANCE.



CAPITAL HUMAIN

MAJA SUDAR : LA FIERTÉ DE FAIRE PARTIE

DE LA GRANDE FAMILLE AGROPUR

La mobilisation des employés est un facteur de succès essentiel à toute organisation. Des employés motivés ont son succès à cœur et sont fiers d'y participer; cette mobilisation passe par l'engagement de chacun au quotidien. Maja Sudar et son mari, Dragan, sont d'excellents exemples d'employés mobilisés et sont des modèles pour leurs collègues.

Alors que la guerre fait rage dans leur pays, la Bosnie-Herzégovine (l'ex-Yougoslavie), Maja et Dragan Sudar décident de venir s'installer au Canada avec leurs deux jeunes enfants en avril 1994. À leur arrivée, Maja et Dragan prennent des cours d'anglais et moins d'un an plus tard, ils commencent tous les deux à travailler à l'usine de Lethbridge, en Alberta, appelée à cette époque Sunnyrose Cheese. Maja, qui avait étudié en économie dans son pays, change de domaine et devient technicienne en laboratoire. Elle occupe par la suite le poste de coordonnatrice en contrôle de la qualité puis, en 2010, se voit confier le rôle de chef du contrôle de la qualité. Elle est très heureuse de la trajectoire imprévue qu'a prise sa carrière et elle adore son travail. Dragan, qui avait une formation d'ingénieur électricien, a quant à lui gravi tous les échelons en commençant comme employé de la production, en passant par les postes de contremaître et de chef de production pour finalement devenir, en 2004, directeur de l'usine. Les enfants de Maja et Dragan se sont aussi très bien intégrés à leur pays d'adoption. Tamara, qui a maintenant 26 ans, travaille dans le domaine de l'alimentation animale à l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Srdjan, 22 ans, étudie pour devenir pompier premier répondant.





Maja

Aujourd'hui, presque 20 ans après l'arrivée de Maja et Dragan, 70 personnes composent la grande famille de l'usine de Lethbridge. Les familles des Sudar s'étant dispersées aux quatre coins du globe en raison de la guerre dans leur pays, Maja et Dragan ont su recréer une famille dans leur milieu de travail. L'usine de Lethbridge est probablement un des lieux de travail les plus multiculturels de tout Agropur. En effet, au moins 15 pays y sont représentés, dont la Chine, le Soudan, le Burundi, le Salvador, l'Allemagne, la Thaïlande et le Sri Lanka.

À L'USINE DE LETHBRIDGE, LES DIFFÉRENCES CULTURELLES SONT LOIN D'ÊTRE UN OBSTACLE AU TRAVAIL ET À L'ESPRIT D'ÉQUIPE ; LES EMPLOYÉS FORMENT ENSEMBLE UNE GRANDE FAMILLE TRÈS UNIE ET SOLIDAIRE. DRAGAN, QUI CONNAÎT BIEN TOUT SON MONDE, A UN PETIT CÔTÉ PATERNEL QUI CONTRIBUE À L'ATMOSPHÈRE FAMILIALE DE LETHBRIDGE.



Tout comme leurs collègues à travers l'organisation, Maja et Dragan sont très fiers de faire partie de la grande famille Agropur. Ils se reconnaissent dans les valeurs de coopération et d'entraide véhiculées au sein de la Coopérative et sont heureux de prendre part à l'expansion de l'usine, qui fait actuellement l'objet de travaux majeurs dans le cadre du projet d'agrandissement.



RESPONSABILITÉ SOCIALE

Fidèle à ses valeurs d'entraide et de solidarité, Agropur se fait un point d'honneur de s'engager dans des causes liées, entre autres, à la vie, à la santé et au bien-être des enfants et des familles, tant au sein de ses communautés locales que d'importants organismes reconnus pour leur engagement à cet égard. Au cours de la dernière année, la somme globale accordée aux diverses causes que l'entreprise appuie s'élève à plus de 1,6 million de dollars, ce qui représente environ 1% de ses excédents avant ristournes et impôts.

COMMANDITES

Agropur participe à titre de commanditaire à diverses activités grâce à une contribution en produits ou en espèces. Nous choisissons les causes que nous appuyons selon des critères et un processus rigoureux. Parmi les nombreux événements que nous avons commandités au cours de la dernière année, soulignons l'apport d'Agropur en tant que « Partenaire principal - alimentation » lors des Jeux du Canada 2013, qui se tenaient à Sherbrooke au mois d'août dernier.

DONS

Parmi nos partenariats les plus importants, on compte le Club des petits déjeuners et les Breakfast Clubs du Canada, les banques alimentaires « Moisson » dans plusieurs régions du Québec, ainsi que la Fondation OLO, pour laquelle nous avons augmenté

notre contribution annuelle de façon significative en 2013. Agropur a également appuyé la Croix-Rouge canadienne pour venir en aide aux sinistrés de la communauté de Lac-Mégantic. Puis, pour une cinquième année consécutive, 24 équipes de six employés d'Agropur et d'Aliments Ultima ont roulé à vélo à relais pendant 48 heures consécutives, en septembre 2013, pour amasser des fonds pour Fais-Un-Vœu Québec. Un chèque incluant un don d'Agropur a été remis à l'organisme, dont la somme a permis de réaliser les vœux d'une quinzaine d'enfants.

CAMPAGNE DE BIENFAISANCE

Les employés de la Coopérative sont aussi encouragés à tenir leurs propres activités de financement sur leur lieu de travail. Ainsi, de nombreuses initiatives ont été réalisées au cours de la campagne de bienfaisance qui a commencé en avril et s'est terminée en septembre. Le comité de la campagne de chaque lieu de travail choisit chaque année la cause ou l'organisme auxquels seront destinées les sommes amassées. Durant cette période, pour chaque dollar recueilli, Agropur verse un dollar. Cette année, des groupes d'employés de 17 de nos lieux de travail ont organisé des activités.

Ainsi, tout près de 100 000\$ ont pu être remis, notamment à Leucan Montérégie, à l'organisme «Fais-Un-Vœu», à Centraide Bas-Saint-Laurent, à la Fondation de l'Hôpital Charles-Lemoyne, au Relais pour la vie de la Société canadienne du cancer, à la Fondation Rêves d'enfants, à la Fondation Cure, au regroupement La Libellule, ainsi qu'à la Fondation Jasmin Roy, au Québec; à la Sick Kids Hospital Foundation, à la Sakura House (VON - Oxford) et à la Société d'Alzheimer d'Oxford, en Ontario; et à l'ALS Society of BC, en Colombie-Britannique. Au Wisconsin, le Jurnie's Shelter, l'Alzheimer Association et la Children's Hospital of WI Foundation ont été les principaux organismes soutenus par la campagne de bienfaisance.

En novembre dernier, les employés de l'usine de Don Mills se sont mobilisés pour recueillir des dons pour les victimes du typhon qui a frappé les Philippines. Comme environ 15% des employés de l'usine font partie de cette communauté, leurs collègues ont tenu à démontrer leur solidarité. Agropur

a elle aussi appuyé l'initiative en versant un montant, et le total des sommes a été remis à la Croix-Rouge canadienne, qui l'a acheminé aux sinistrés.

SOUTIEN À LA RELÈVE

Soucieuse d'assurer sa pérennité, Agropur considère qu'il est de son devoir de soutenir la relève dans son secteur d'activité. Ainsi, Agropur tient à encourager cette relève grâce à diverses initiatives, dont un programme de bourses d'études. Chaque année, plusieurs milliers de dollars sont distribués en bourses à des étudiants issus de programmes touchant l'agriculture et la transformation alimentaire. Ainsi, des bourses ont été remises en 2013 à des étudiants qui se sont distingués de différentes façons au cours de leurs études.

ENVIRONNEMENT

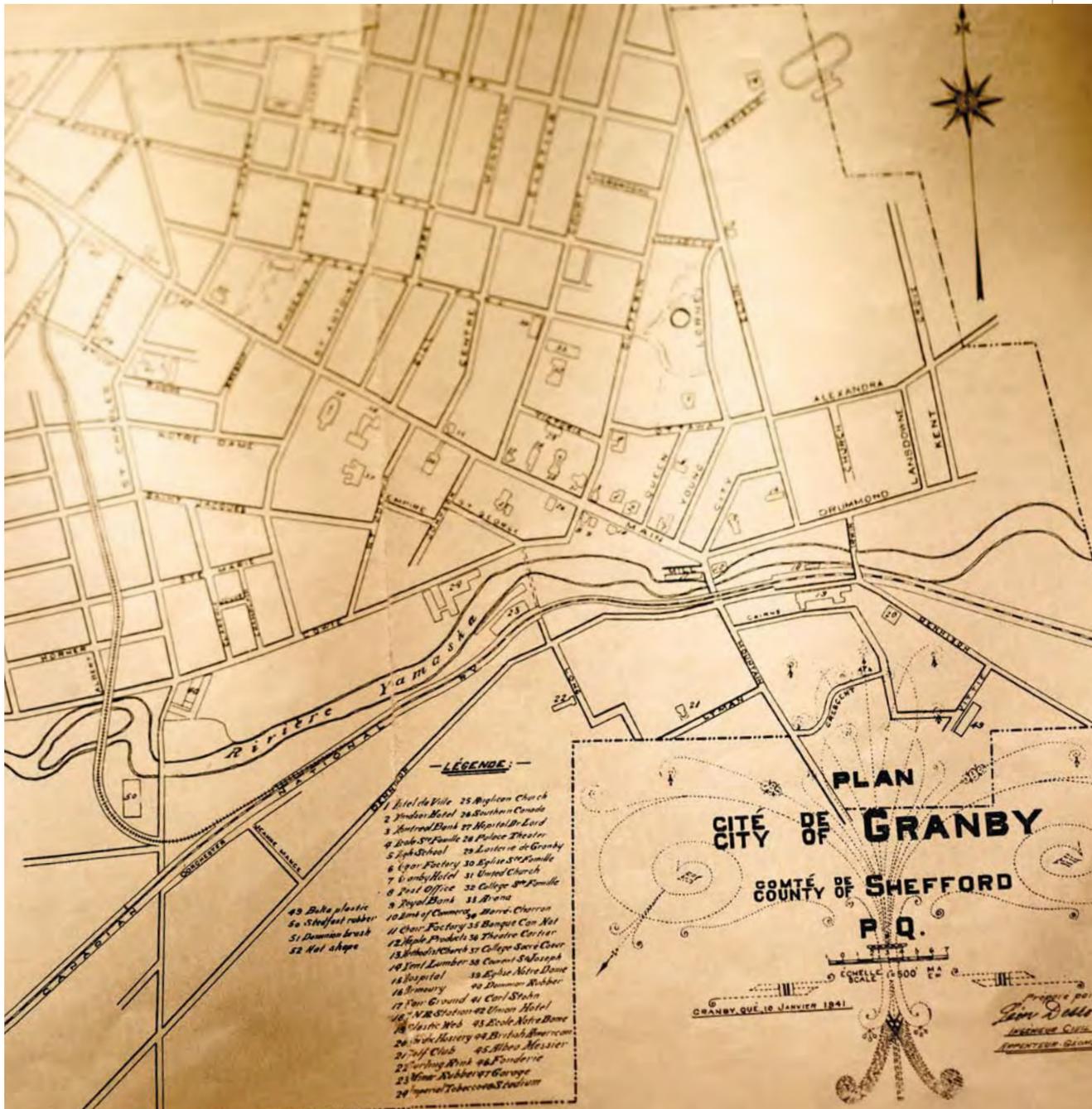
Les comités environnementaux d'Agropur veillent assidûment à la conformité légale des installations. En outre, plusieurs projets en cours visent la réduction à la source de la consommation d'eau potable ou d'énergie. Par exemple, la Fromagerie de Granby récupère maintenant l'énergie contenue dans une eau de procédé, ce qui se traduit par une réduction permanente annuelle de 2000 tonnes de CO₂. À Luxembourg, on a profité des travaux actuellement en cours pour améliorer le système de traitement des eaux usées (voir texte dans la section Innovation). À Victoria, le calcul de l'empreinte carbone a mené à un plan de réduction des gaz à effet de serre qui a conduit à une réduction de la consommation d'énergie. D'ailleurs, Agropur procédera en 2014 à l'établissement d'un cadre d'étude de son empreinte carbone à l'échelle de l'organisation afin de mieux cibler les possibilités de réduction de gaz à effet de serre. Des projets de réduction de l'eau de consommation sont d'ailleurs en cours dans plusieurs usines.

Entre-temps, la construction d'un nouveau siège social a été annoncée en décembre dernier. Ce nouvel environnement de travail, qui sera annexé à l'actuel bureau administratif de l'unité d'affaires Fromages fins, sera marqué de la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*). De plus, une attention toute particulière sera accordée à la préservation des boisés environnants.

UN VOLET INTERNATIONAL



QUI NE RENIE PAS SES ORIGINES



STRATÉGIE NATIONALE ET INTERNATIONALE

LA FAMILLE CONTINUE DE S'AGRANDIR.

L'année 2013 et les premières semaines de 2014 auront été pour Agropur une période de consolidation de ses activités canadiennes. La Coopérative a procédé à quatre acquisitions et à une fusion au Canada, de même qu'à une acquisition aux États-Unis. Agropur a d'ailleurs été l'acteur le plus significatif au chapitre des fusions et des acquisitions sur la scène canadienne en 2013.

Le 31 décembre 2012, Agropur a acquis le secteur des mélanges d'ingrédients laitiers de Foremost Farms, à Preston, dans l'État du Wisconsin aux États-Unis, ce qui l'a rendue propriétaire des marques Reddi Sponge®, PZ 44®, Econo Bake®, Dairy Bake®, Nutrimix® et Baker's Special™. Ces marques sont commercialisées par Agropur Ingredients. Le secteur des ingrédients est important pour la croissance future de notre organisation aux États-Unis. Cet investissement nous permettra de prendre de l'expansion dans l'industrie de la boulangerie-pâtisserie et des mélanges d'ingrédients laitiers.

Puis, en février, Agropur annonçait une fusion historique avec Farmers Co-operative Dairy, une coopérative laitière des provinces de l'Atlantique présente dans son coin de pays depuis 90 ans. Le regroupement des activités des deux organisations permet à Agropur de bien se positionner partout au Canada. La fusion a été complétée en avril 2013.

CETTE FUSION S'INSCRIT DANS LA VOLONTÉ DE CONSOLIDER LES ACTIFS DE TRANSFORMATION LAITIÈRE POSSÉDÉS PAR LES COOPÉRATIVES AU SEIN D'UNE GRANDE COOPÉRATIVE CANADIENNE.

Par ailleurs, en juin 2013, Agropur a cédé ses actions dans Grupo La Lácteo à son partenaire Adecoagro en lien avec sa décision annoncée un peu plus tôt dans l'année de mettre un terme à sa présence en Argentine.

En août, la Coopérative se portait acquéreur de Coast Mountain Dairy, en Colombie-Britannique. Coast Mountain Dairy produit de la crème glacée depuis 1997 sous les marques Sara's Old Fashioned, Mountain Pride et Arctic Star. Cette acquisition a permis d'ajouter des produits glacés de qualité à la gamme offerte par Island Farms.

Agropur a par la suite renforcé son leadership dans le secteur du lait et de la crème en Nouvelle-Écosse par l'acquisition de Cook's, toujours en août. Cette organisation exerçait ses activités de transformation et de vente de lait et autres produits laitiers depuis 85 ans. La marque Cook's Dairy est d'ailleurs la première marque de lait dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Dans les premières semaines qui ont suivi la fermeture de l'année 2013, Agropur a fait l'acquisition de M. Larivée International inc. (MLI) en novembre et de la Fromagerie Damafro en décembre.

L'ACHAT DE MLI S'INSCRIT DANS NOTRE DÉSIR DE DÉVELOPPER LE MARCHÉ DE L'EXPORTATION. L'EXPERTISE QU'ELLE NOUS APORTE NOUS PERMETTRA D'ACCÉLÉRER NOTRE DÉVELOPPEMENT ET NOTRE ACCÈS À DES MARCHÉS ATTRAYANTS.

L'arrivée de MLI au sein d'Agropur a donné lieu à la création du secteur Exportations Agropur qui est intégré à l'unité d'affaires Ingrédients de notre Division Fromages et Ingrédients.

L'acquisition des actifs de la Fromagerie Damafro, incluant ceux de la Fromagerie Clément, de Saint-Damase au Québec permet quant à elle d'assurer à Agropur une complémentarité de marchés et de produits de qualité supérieure dans un secteur actuellement en croissance.

En ce qui a trait à la stratégie internationale, un important travail de réflexion et d'analyse à l'interne a été entrepris afin de cibler les marchés intéressants pour notre développement international.

Maintenant que l'organisation est bien implantée aux États-Unis, elle peut aspirer à devenir plus qu'un fabricant de fromage à gros volume et se rendre plus loin dans la chaîne de valeurs, soit dans les secteurs de la commercialisation, de la distribution, de la conversion du produit, etc., de façon à se rapprocher du consommateur. Il y a là d'importantes occasions d'affaires sur lesquelles Agropur concentrera beaucoup d'efforts au cours des prochaines années.

QUANT À LA STRATÉGIE INTERNATIONALE À L'EXTÉRIEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD, ELLE EST PLUS QUE JAMAIS À L'ORDRE DU JOUR PUISQUE, PARMIS LES 10 PLUS IMPORTANTS TRANSFORMATEURS AU MONDE, ON RETROUVE CINQ ENTREPRISES EN CONCURRENCE DIRECTE AVEC AGROPUR SUR LE MARCHÉ CANADIEN.

Agropur a plus que jamais l'intention de faire partie des plus grands transformateurs laitiers au monde et demeure à l'affût des occasions d'affaires qui lui permettraient d'augmenter sa masse critique pour atteindre ses objectifs de croissance dans des marchés qui lui seraient favorables. Un travail actif de prospection et d'identification des occasions d'affaires est ainsi effectué en continu, car Agropur compte bien tirer son épingle du jeu.



MESSAGE DE SERGE RIENDEAU

L'ANNÉE DU 75^E ANNIVERSAIRE DE NOTRE
COOPÉRATIVE NOUS A PERMIS DE CONSTATER
À QUEL POINT NOS PRÉDÉCESSEURS ÉTAIENT
DES VISIONNAIRES ANIMÉS PAR LA VOLONTÉ
DE CONTRÔLER LEUR DESTINÉE ET DE RIVALISER
AVEC LES MEILLEURS.

Chers membres, chers employés,

En 2013, nous avons déployé tous les efforts pour atteindre nos ambitieux objectifs et pour assurer à notre coopérative la croissance et la pérennité souhaitées. Au cours de l'année qui vient de se terminer, nous avons démontré notre capacité de changer les choses et de façonner notre avenir. Le conseil d'administration et moi-même sommes satisfaits des résultats de notre organisation.

75 ANS DE PASSION

Durant l'année, nous avons souligné le 75^e anniversaire de la fondation de notre coopérative. Ce temps d'arrêt nous a permis de constater à quel point nos prédécesseurs étaient des visionnaires pleinement animés par la volonté de se prendre en main, de contrôler leur destinée et de rivaliser avec les meilleurs. C'est ainsi que la Société coopérative agricole du canton de Granby est née, en 1938. Les années qui ont suivi ont vu Agropur devenir ce fleuron de l'industrie laitière au Québec, puis au Canada, et aujourd'hui en Amérique du Nord.

En 2013, les 75 ans d'Agropur ont été célébrés par une série de mentions et d'activités internes et externes qui, tout comme ce rapport annuel, ont été à l'image de notre coopérative. Du grand banquet qui a lancé les festivités, où étaient réunies plus de 1 000 personnes, aux glaciers remplies de produits Agropur remises en guise de reconnaissance à nos employés au Canada et aux États-Unis, en passant par la production d'un livre relatant les faits marquants de la vie de notre coopérative, la démonstration de notre inconditionnel appui à l'excellence a été à la hauteur de l'histoire de notre organisation.

Nous avons été en mesure de célébrer ainsi notre histoire grâce aux succès remportés année après année. Agropur coopérative est le résultat de plus de 130 fusions et acquisitions réalisées au fil du temps. Ses membres et ses employés ont constamment été en mesure de démontrer qu'il était possible de transformer les défis en possibilités, une caractéristique unique qui a permis à l'organisation de devenir ce qu'elle est aujourd'hui.

LA CROISSANCE

L'année qui se termine a vu la mise en place d'éléments structurants considérés comme de réels vecteurs de la progression d'Agropur. L'un d'entre eux a certes été la fusion d'Agropur et de Farmers Co-operative Dairy, un fleuron de l'industrie laitière dans les provinces atlantiques, dont les marques et les produits se distinguent par leur variété et leur qualité.

Le succès de notre fusion se résume dans le fait qu'aujourd'hui, tous nos membres sont en mesure de maintenir leur plein apport à la production et à la commercialisation de leur lait, et ce, par le contrôle de leurs propres outils de transformation. Notre fusion permet donc à la nouvelle coopérative de mieux servir ses clients à l'échelle nationale, en plus d'appuyer l'objectif de consolidation du secteur de la transformation du lait par l'entremise d'une grande coopérative canadienne, au grand bénéfice des producteurs de lait membres de la coopérative.

Il est clair pour nous que le regroupement de nos forces dans une seule et grande entité nous positionne favorablement en vue d'assurer à la



nouvelle coopérative la pérennité souhaitée pour mieux affronter la concurrence et les défis auxquels fait face l'industrie laitière canadienne.

Parallèlement, Agropur a procédé à des acquisitions ciblées et stratégiques pour sa diversification géographique et de portefeuille de produits. Ces acquisitions et celles à venir visent un seul objectif, celui d'assurer le développement et la pérennité de notre organisation en la positionnant de façon stratégiquement favorable sur le marché.

L'année qui se termine aura aussi été marquée par des investissements importants dans nos usines et nos marques. Ainsi, nos établissements d'Oka (QC), Lethbridge (AB) et Luxemburg (WI) subissent actuellement une cure de rajeunissement grâce à l'injection d'importantes sommes permettant l'accroissement de la capacité et de l'espace, et l'entrée d'équipements à la fine pointe de la technologie et adaptés à la demande actuelle et future de nos clients.

À cela, ajoutons la construction prochaine du nouveau siège social d'Agropur. Relié au bâtiment actuel de l'unité d'affaires Fromages fins, aux abords de l'autoroute 30 à Saint-Hubert (QC), ce lieu stimulant et représentatif des besoins des générations à venir deviendra un réel vecteur d'échanges et de création de synergie entre nos secteurs d'activités.

LE MARCHÉ ET LA CONCURRENCE

La consolidation rapide de l'industrie laitière mondiale est devenue encore plus évidente en 2013. La concurrence est bien installée sur tout le territoire nord-américain et provient désormais de partout dans le monde. Nous sommes témoins du déploiement constant de stratégies permettant aux joueurs internationaux de toutes tailles de se déplacer dans le monde et de conquérir des parts de marché. Agropur consent une importante part de ses efforts à ses stratégies de positionnement et de diversification pour assurer sa croissance.

Parallèlement, au cours des derniers mois, le Canada a conclu une importante entente de principe visant un accord de libre-échange avec l'Union européenne. Bien que les modalités n'en soient pas encore toutes connues, nous pouvons déjà anticiper un impact

majeur sur l'industrie fromagère canadienne et le secteur laitier. Cet accord et les modalités applicables devraient être adoptés d'ici deux ans et prévoient pour le Canada l'ajout progressif de près de 18 000 tonnes de fromages européens sur le marché canadien, totalisant plus de 31 000 tonnes de fromages européens sans droit de douanes.

Pour l'instant, les questions demeurent entières sur l'allocation des quotas, sur la compensation à l'industrie et sur les autres accords commerciaux futurs. Nous mesurerons donc les implications réelles de l'entente et devons parallèlement accélérer notre adaptation pour devenir à la fois plus efficaces et moins vulnérables aux décisions gouvernementales.

La signature de l'entente de principe avec l'Union européenne n'est qu'une illustration de la pression grandissante sur notre système canadien. Parallèlement, nous devons surveiller de près d'autres négociations commerciales, en l'occurrence avec l'OMC, le Partenariat transpacifique et plusieurs autres qui pourraient également avoir des impacts importants sur notre industrie.

Dans leurs faits et gestes, nos gouvernements doivent démontrer qu'ils appuient l'intégrité de la gestion de l'offre et un meilleur contrôle de nos frontières. Cela dit, nous devenons plus vulnérables aux décisions gouvernementales. Ainsi, nous devons faire preuve de courage et de leadership car ce changement sur l'échiquier canadien représentera pour nous et pour l'industrie une importante perte annuelle de possibilités qui menacera notre croissance domestique.

À cet égard, je vous rappelle l'élément qui nous caractérise depuis maintenant 75 ans, soit notre capacité de tourner en débouchés les défis qui se dressent devant nous. J'ai pleinement confiance que la créativité de nos gens saura permettre à Agropur de s'adapter à cette nouvelle réalité d'affaires.

UNE RÉFLEXION PORTEUSE D'AVENIR

Dans le but de bien nous adapter aux changements observés au sein de l'industrie et de répondre aux besoins de notre organisation, le conseil d'administration a amorcé en 2013 une démarche de réflexion stratégique auprès des membres de

la coopérative. La consultation portant sur les trois grands thèmes que sont l'identité d'Agropur, la création de valeur et la gouvernance regroupait 10 questions qui ont fait l'objet de discussions et d'échanges. Cet exercice fondé sur l'histoire d'Agropur a permis aux participants de cerner certains éléments clés pour le développement de notre organisation. Les commentaires recueillis serviront donc de balises au conseil d'administration pour l'appuyer dans ses décisions futures.

Le thème de l'identité d'Agropur a permis d'identifier six valeurs sur lesquelles la Coopérative s'est développée et continuera de le faire dans les années à venir. Les valeurs identifiées sont :

- La vision à long terme : associée à la pérennité et au développement
- La saine gouvernance : en référence à la composition du CA et aux valeurs qui guident la prise de décisions
- La qualité : de la ferme aux consommateurs
- L'innovation : le développement de nouveaux produits comme stratégie de croissance et le maintien de la compétitivité de la Coopérative
- La croissance : le maintien des parts de marché et de la rentabilité
- La démocratie : l'appréciation du processus d'information et de consultation et la préservation du lien fort entre la prise de décisions et les membres

Pour sa part, le thème de la création de valeur a permis de démontrer qu'il était possible de créer un modèle d'affaires à succès en Amérique du Nord, tout en demeurant fidèle aux valeurs et principes coopératifs qui guident Agropur. Parallèlement, les membres ont identifié trois piliers centraux considérés comme la richesse d'Agropur : l'humain au centre des actions de l'entreprise ; les valeurs fondamentales de la coopération telles la solidarité, la démocratie, l'autonomie et l'égalité ; et une santé financière permettant de croître et d'atteindre nos objectifs.

Pour atteindre ces objectifs, les membres estiment que les aspects coopératifs sont primordiaux dans la continuité d'Agropur. Également, ils croient que le maintien du statut coopératif et la promotion de ses principes et valeurs permettront à Agropur de poursuivre ses activités. Parmi les autres mesures visant la pérennité d'Agropur, les membres considèrent que la poursuite d'une vie associative

dynamique, le soutien de la relève par la formation et l'intercoopération sont autant d'attributs qui servent à maintenir une forte cohésion au sein de la coopérative.

Sous le thème de la gouvernance, deux aspects ont été traités et ont permis au conseil d'administration de se pencher sur des questions qui lui sont propres. Le premier est la relation entre les membres et le conseil d'administration, c'est-à-dire la vie associative. Ainsi, nous croyons qu'une vie associative saine et vigoureuse est l'un des facteurs tributaires du succès de notre coopérative. Tous considèrent qu'elle doit demeurer intacte puisqu'elle représente un lieu de rencontre privilégié entre les propriétaires et les administrateurs. Le second aspect touche spécifiquement le fonctionnement du conseil d'administration et sa composition. À cet égard, les membres ont démontré leur ouverture, en appui à la vision du conseil, afin d'adopter les meilleures pratiques de gouvernance.

En conclusion, au nom du conseil d'administration, je désire remercier nos 3 348 membres pour leur engagement en 2013. Ensemble, nous avons réussi à définir de nouvelles bases extrêmement solides sur lesquelles nous pourrions bâtir l'avenir de notre coopérative. Également, j'aimerais remercier le conseil de direction et son chef, monsieur Robert Coallier, ainsi que nos 6 188 employés pour leur engagement, leur implication et leur contribution au succès d'Agropur. Le travail qui a été accompli en 2013 est énorme ; vous avez su mettre l'épaulé à la roue pour relever les défis.

L'année des 75 ans de notre coopérative passera donc à l'histoire comme celle où nous avons accéléré la cadence, resserré nos processus et investi stratégiquement pour faire face aux défis de demain, pour bien répondre à la croissance de notre coopérative et pour satisfaire plus qu'adéquatement à la demande d'un nombre croissant de clients et de consommateurs.



SERGE RIENDEAU

—
**Président,
Agropur coopérative**

MESSAGE DE ROBERT COALLIER

L'ANNÉE 2013 A ÉTÉ CARACTÉRISÉE PAR UN
ENVIRONNEMENT TRÈS COMPÉTITIF. NOTRE REVUE
STRATÉGIQUE AGROPUR 2015 A ÉTÉ MISE EN ŒUVRE
POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE ET ASSURER
LA PÉRENNITÉ DE LA COOPÉRATIVE.

Chers membres, chers employés,

J'aimerais à mon tour vous témoigner de la fierté que je ressens en constatant l'ampleur du travail que nous avons réalisé ensemble en 2013. Et même si nous devons poursuivre nos efforts en 2014 pour continuer d'améliorer notre position, je crois que nous pouvons être fiers de nos résultats de l'année et vraiment encouragés de savoir que nous avons une organisation en pleine transformation et prête à faire face aux défis de demain.

En 2013, nos revenus se sont établis à 3,8 milliards de dollars et notre BAIIA à 264,4 millions de dollars. En excluant l'effet de la semaine supplémentaire en 2012, les revenus et le BAIIA ont progressé de 7,0% et 10,1% respectivement. Pour la première fois de notre histoire, l'avoir des membres a dépassé la marque du milliard de dollars.

Nous le savons tous, l'année 2013 a été caractérisée par un environnement des plus compétitifs et, ce n'est pas un secret, l'avenir le sera davantage. C'est pourquoi il a été si important que nous mettions en œuvre sans tarder les stratégies de notre revue stratégique Agropur 2015.

L'objectif de la stratégie Agropur 2015 est de porter une réflexion évolutive sur la gestion de notre organisation dans le respect de son héritage, de l'esprit d'équipe, de la transparence et de son intégrité. En 2013, les employés de tous les niveaux ont poursuivi leurs efforts et ont ouvert la voie au changement en accélérant l'exécution, en amorçant la revue des processus, en éliminant les doublons et en augmentant l'efficacité des activités de l'organisation. Aujourd'hui, nous sommes convaincus que notre démarche rendra Agropur encore plus agile et efficace, deux qualités qui lui permettront de maintenir son leadership au sein de son industrie.

INVESTIR DANS NOS MARQUES

Notre stratégie Agropur 2015 s'appuie sur cinq piliers. Le premier, la stratégie de marques, a pour objectif de développer le portefeuille des marques d'Agropur. À ce chapitre, nous avons approuvé un important programme ayant pour but le développement accéléré de la marque OKA. Pour ce faire, en plus de miser sur des efforts de marketing importants, nous avons entrepris un investissement de 45 millions de dollars pour moderniser les équipements et augmenter la production et la capacité de fabrication de l'usine d'Oka, tout en conservant sa tradition de qualité et d'excellence. Également, notre fusion Agropur-Farmers au printemps 2013 nous a permis de créer un portefeuille de marques encore plus fort et d'intégrer avec succès l'ensemble de nos opérations, le tout étant très bénéfique puisque les marques Farmers et Central Dairies jouissent d'une notoriété enviable dans les provinces atlantiques.

Quant à elle, la marque de yogourt iögo d'Aliments Ultima, notre coentreprise détenue avec Agrifoods, a célébré son premier anniversaire et a continué d'installer son leadership. De sa conception à aujourd'hui, iögo s'est vu consentir un investissement de plus de 100 millions de dollars. Aujourd'hui, iögo est un réel succès avec des parts de marché grandissantes dans un contexte de forte concurrence. En 2014, nous poursuivrons les investissements dans cette marque afin de faire croître nos parts de marché dans ses segments de produits.

Une dernière note concernant Aliments Ultima: au nom de son conseil d'administration et de la direction d'Agropur, j'aimerais remercier Gerry Doutré



pour son excellent travail à la tête de l'organisation depuis 10 ans, lui qui quittera ses fonctions de président et chef de la direction en 2014 pour une retraite bien méritée.

L'INNOVATION

En 2013, le pilier de l'innovation nous aura permis à la fois de préparer de nouveaux produits et de déployer de nouvelles technologies dont les premiers résultats seront connus dès 2014. Mais chez Agropur, l'innovation va bien au-delà de la création de produits; c'est pourquoi nous avons porté une attention toute particulière à nos procédés de fabrication, à nos processus de gestion, à notre approche des affaires et à notre gestion des enjeux. La mise en place de synergies et le rassemblement de nos forces nous permettront de mieux tirer notre épingle du jeu. C'est pourquoi la stratégie liée à l'innovation a servi de fer de lance à plusieurs initiatives, dont l'une des plus importantes est l'imposant chantier visant l'implantation d'une seule plateforme informatique pour l'ensemble de la gestion des opérations d'Agropur. Cet impressionnant projet implique directement une centaine d'employés et s'échelonne sur plusieurs années. À court, moyen et long terme, le projet permettra de réaliser des économies substantielles, d'apporter une importante valeur ajoutée à l'ensemble de nos processus opérationnels et de disposer d'une information en temps réel.

L'innovation en 2013 nous a aussi menés vers des investissements dans nos usines, dont celui, au coût de 108 millions de dollars, dans les installations de Luxembourg au Wisconsin. Ce projet structurant pour notre coopérative permettra d'assurer notre croissance organique dans le marché américain en forte croissance, d'où proviennent déjà plus de 50% de notre production fromagère. Également, l'investissement de 22 millions de dollars à l'usine de Lethbridge en Alberta permettra d'augmenter sa capacité de production et de mieux répondre aux besoins grandissants de nos clients.

ÊTRE UN LEADER EN MATIÈRE DE GESTION DES COÛTS

En 2013, notre pilier sur le leadership de nos coûts nous a portés vers la mise en commun de nos services et la simplification du travail dans l'ensemble de

l'organisation. Nous avons donc poursuivi nos projets de révision exhaustive des processus opérationnels dans le but de les harmoniser avec les meilleures pratiques de l'industrie.

Parallèlement, nous avons procédé à la revue des coûts d'exploitation afin de les réduire et de maximiser les synergies, un exercice qui reviendra tous les ans. Ainsi, cette revue a permis de dépasser notre objectif de 2013 en matière de réduction de nos coûts, et ainsi atteindre près de 35 millions de dollars sur une base annualisée. Rappelons que notre objectif 2015 se situe à 75 M\$ et représente l'effort nécessaire pour devenir concurrentiel et confirmer notre leadership. Ce résultat démontre une fois de plus que nous avons franchi ensemble de grands pas en 2013 et que nous devons poursuivre sur cette voie en 2014 afin d'accélérer les changements amorcés.

NOS RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre du 75^e anniversaire d'Agropur, le pilier stratégique Ressources humaines nous a offert en 2013 une occasion supplémentaire de nous rapprocher de nos employés. Ainsi, la direction d'Agropur a renommé le service des ressources humaines «Capital humain», un nom qui, pour Agropur, est représentatif de l'importance de ce groupe. De plus, dans le but de créer davantage de synergie et d'augmenter l'efficacité, nous avons uniformisé et centralisé les services offerts à l'ensemble des employés et avons procédé à des changements dans notre structure, tout en réduisant les coûts et en maintenant les emplois.

Finalement, pour bien souligner les 75 ans d'Agropur, la campagne intitulée «75 X Merci!» a été menée auprès de nos employés qui ont tous reçu une glacière remplie de produits Agropur. Le succès de cette opération, menée partout au Canada et aux États-Unis, nous a permis de constater l'engagement et la mobilisation de nos employés.

LA STRATÉGIE NATIONALE ET INTERNATIONALE

L'industrie laitière se consolide et le marché se resserre sur les joueurs qui ne peuvent se démarquer par le développement, l'innovation et la proximité avec le client et le consommateur. Notre stratégie

sur le développement aux niveaux national et international porte un regard direct sur la croissance.

En cette matière, en 2013, Agropur s'est distinguée grâce à sa fusion avec Farmers Co-operative Dairy. En quelques mois, nous avons rassemblé l'ensemble de nos activités, les membres producteurs et les employés. Au chapitre du lait de consommation, cette fusion place Agropur au premier rang des marchés de l'est du Canada avec les marques régionales fortes que sont Farmers et Central Dairies. Encore une fois, nous avons démontré notre volonté de changer les paradigmes du marché. Ce regroupement de nos entreprises est une première étape vers une efficacité accrue du secteur de la transformation laitière et démontre clairement qu'il est possible de créer de grandes synergies tout en maintenant les actifs entre les mains des producteurs. D'autre part, durant l'année, Agropur a procédé aux acquisitions du secteur des mélanges d'ingrédients laitiers de Foremost Farms USA, de Cook's Dairy et de Coast Mountain Dairy. Dans les semaines qui ont suivi la fermeture de l'année 2013, la Coopérative a également acquis M. Larivée international inc. et Damafro. Ceci permettra une importante expansion de nos activités tout en assurant un positionnement judicieux de nos marques et une forte présence d'Agropur dans leurs marchés respectifs.

Toujours en matière de développement en 2013, je suis particulièrement fier des ententes que nous avons signées avec les dépanneurs Couche-Tard au Québec et en Ontario, ainsi qu'avec Costco au Canada. De toutes parts, ces importants gains nous permettent de consolider nos partenariats avec deux importants joueurs sur le marché canadien.

UN ENVIRONNEMENT D'AFFAIRES QUI SE COMPLEXIFIE

Comme vous venez de le lire, Agropur a mis de l'avant des stratégies lui permettant d'être plus agile et de se distinguer sur le marché, et de confirmer son leadership au sein de l'industrie. Cependant, il existe certains événements qui augmentent nos défis, en l'occurrence la récente entente de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne, qui aura un impact sur l'industrie et sur notre organisation. Il est de notre responsabilité de prendre les décisions les plus judicieuses qui soient pour que nous puissions nous ajuster et nous positionner.

C'est pourquoi je demeure convaincu que notre décision d'investir dans nos marques et dans nos activités aux États-Unis, d'acquérir des entreprises, de consentir d'importants investissements dans nos usines et de prendre des mesures de réduction de nos coûts et de simplification de nos processus nous permettra de tirer notre épingle du jeu face aux défis que pose cette entente.

Finalement, je suis heureux de constater que, devant des défis grandissants, la situation de la coopérative est demeurée très solide en 2013. Grâce à nos actions concertées, nos résultats se démarquent de ceux de notre industrie et nous maintenons une santé financière exemplaire, ce qui contribue à la croissance de notre organisation. Notre stratégie Agropur 2015 est claire et précise, et porte déjà ses fruits. Nous avons de grandes ambitions et nous devons continuer de nous munir des outils nécessaires pour les réaliser.

Dans les années qui viennent, pour assurer la pérennité de notre coopérative et demeurer un acteur significatif dans une industrie laitière mondiale en pleine consolidation, nous devons atteindre une taille critique. C'est pourquoi nous entendons poursuivre notre croissance, tant organique que par voie d'acquisitions, et aspirons à devenir l'un des acteurs les plus dominants de l'industrie.

Je remercie sincèrement les membres du conseil d'administration et notre président, monsieur Serge Riendeau, pour leur confiance et leur appui. Je remercie également les membres du conseil de direction pour leur audace, une qualité importante chez les gagnants. Finalement, je remercie sincèrement tous les employés pour leur précieuse participation au succès de la 75^e année de notre coopérative. Grâce à l'effort fourni par chacun d'entre vous, nous terminons l'année 2013 sur une note optimiste. Sans votre engagement inconditionnel, il aurait été impossible de faire ce pas de géant que nous venons de franchir ensemble.



ROBERT COALLIER

—
**Chef de la direction,
Agropur coopérative**



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean Filiatrault¹, Acton 1993 • Ralph Ballam, membre invité du conseil d'administration 2013 • Daniel Lamy, troisième membre de l'exécutif, Berthier/Maskinongé 2004 • Réal Brunet, membre invité du conseil d'administration et du comité d'audit 2012 • Jeannie van Dyk, vice-présidente, Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve-et-Labrador 2013 • Jean-Pierre Lacombe, deuxième membre de l'exécutif, Yamaska 2007 • Serge Riendeau, président, Estrie 1991 • René Moreau, vice-président, Bois-Francs 1998 • Michel Couture, premier membre de l'exécutif, De L'Érable 2001



Vital Vouligny, Lac Saint-Pierre 2007 • Gaétan Jodoin, Granby 1996 • Daniel Gagnon¹, Est du Québec 2008 • Valère Lieutenant, Des Appalaches 2012 • Darie Gagné¹, Chaudière 1997 • Céline Delhaes¹, Salaberry 2011 • Roger Massicotte, Mauricie/Portneuf 2003 • Lorna Jean Neveu¹, Laurentides/Lanaudière 1996 • Luc Chassé, Des Seigneuries 2006

Légende: Nom de l'administrateur, Région administrative et année d'entrée au conseil

¹ Administrateurs dont le mandat se termine en 2014; ils sont toutefois rééligibles.



CONSEIL DE DIRECTION

Robert Gour, vice-président principal, Gestion du changement • Jocelyn Lauzière, vice-président principal et chef de la direction financière • Benoit Gagnon, vice-président exécutif, Développement corporatif • Serge Fortier, vice-président principal, Technologies de l'information • Lorraine Bédard, vice-présidente principale, Affaires juridiques, relations avec les membres et Secrétaire générale



Serge Paquette, président, Division Natrel et Produits frais • Dominique Benoit, vice-président principal, Affaires institutionnelles et Communications • Robert Coallier, chef de la direction • Louis Lefebvre, président, Division Fromages et Ingrédients • Pierre Corriveau, vice-président principal, Capital humain

CHIFFRE D'AFFAIRES

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



2009 2010 2011 2012² 2013

PCGR DU CANADA¹

IFRS

¹ PLACEMENTS DANS LES COENTREPRISES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION.

² EXERCICE COMPORTANT 53 SEMAINES.



LA PROPORTION DE NOS ACTIVITÉS À L'EXTÉRIEUR DU CANADA REPRÉSENTE 28,6 %.

BALIA³

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



2009 2010 2011 2012² 2013

PCGR DU CANADA¹

IFRS

¹ PLACEMENTS DANS LES COENTREPRISES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION.

² EXERCICE COMPORTANT 53 SEMAINES.

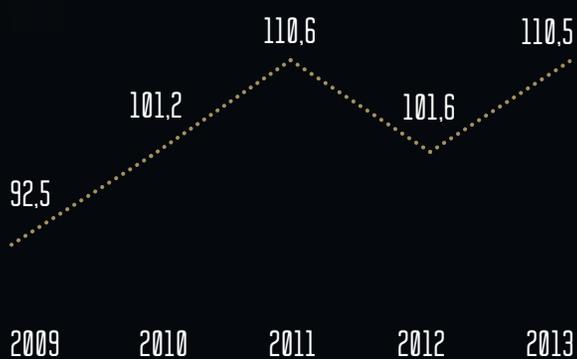
³ EXCÉDENT AVANT INTÉRÊTS, IMPÔTS, AMORTISSEMENT ET COENTREPRISES.



LE BALIA DE 2013 EST EN PROGRESSION DE 7,2 % PAR RAPPORT À L'AN DERNIER.

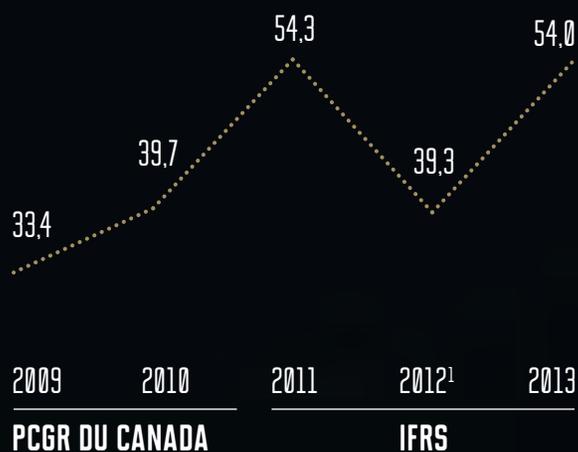
RISTOURNES

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



EXCÉDENT NET

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



PCGR DU CANADA

IFRS

¹ EXERCICE COMPORTANT 53 SEMAINES.



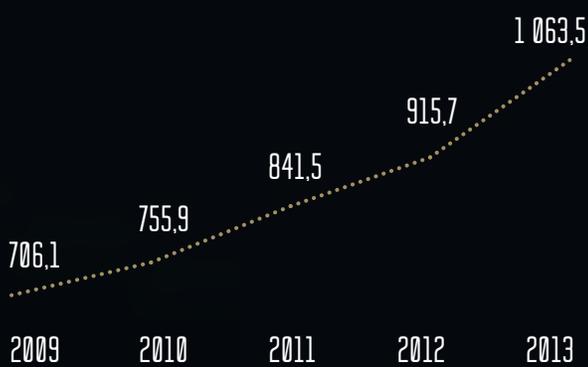
LES RISTOURNES SONT PAYABLES 25 % COMPTANT
ET 75 % EN PARTS DE PLACEMENT.



APRÈS DÉDUCTION DES RISTOURNES ET
DES IMPÔTS DE LA COOPÉRATIVE, L'EXCÉDENT NET
EST DE 54 MILLIONS DE DOLLARS.

AVOIR DES MEMBRES

(EN MILLIONS DE DOLLARS)



PCGR DU
CANADA

IFRS



L'AVOIR DES MEMBRES ATTEINT UN SOMMET HISTORIQUE
EN DÉPASSANT LE CAP DU MILLIARD DE DOLLARS.

VOLUME DE LAIT TRAITÉ¹

(EN MILLIONS DE LITRES)



¹ LE VOLUME DE LAIT TRAITÉ INCLUT LES COENTREPRISES.

² EXERCICE COMPORTANT 53 SEMAINES.



LE VOLUME DE LAIT TRAITÉ EST EN HAUSSE DE 2,6 %
COMPARATIVEMENT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

REVUE FINANCIÈRE

La Coopérative a poursuivi sa croissance alors que pour l'exercice terminé le 2 novembre 2013, le chiffre d'affaires consolidé a atteint un sommet historique de 3,8 milliards de dollars. L'excédent avant intérêts, impôts, amortissement et coentreprises (excédent d'exploitation) s'est élevé à 264,4 millions de dollars, en progression de 7,2%, et ce, même si 2012 comptait une semaine supplémentaire. En excluant l'effet de la semaine additionnelle de 2012, la progression est de 10,1%. Il s'agit d'une bonne performance compte tenu de la forte concurrence qui prévaut au Canada. Les prix sur les marchés ont également eu un impact négatif sur notre rentabilité comparativement à 2012. Malgré ces impondérables liés au marché, nous sommes parvenus à hausser l'excédent d'exploitation grâce, entre autres, au programme de réduction de nos coûts, à la réalisation de plusieurs projets de nature économique et à la croissance générée par les fusion et acquisitions complétées au cours de l'exercice. Ces gestes s'inscrivent dans notre objectif d'amélioration de 75 millions de dollars de l'excédent d'exploitation d'ici à 2015. En effet, nous avons déjà atteint près de 35 millions de dollars sur une base annualisée. Ces résultats laissent présager que notre objectif devrait être réalisé comme prévu. Par contre, la concurrence au Canada demeure à un niveau rarement observé. La pression sur les prix, alimentée notamment par la consolidation des détaillants canadiens et la venue de nouveaux détaillants étrangers se fait ressentir de façon marquée; nous devons par conséquent réagir afin de conserver nos parts de marché. Il en résulte donc qu'une grande partie de nos économies réalisées dans le cadre du projet Agropur 2015 sont converties en escomptes ou en activités promotionnelles afin de protéger notre position dans le marché.

Sur le plan des regroupements d'entreprises, l'année 2013 aura été marquée, le 21 avril, par la fusion d'Agropur coopérative et de Farmers Co-operative Dairy Limited («Farmers»). Ce regroupement renforce et consolide la position de la Coopérative au Canada, qui compte désormais 3 348 membres producteurs et 6 188 employés. Au titre des acquisitions, la Coopérative a fait l'achat le 31 décembre 2012 des activités commerciales des mélanges d'ingrédients laitiers de Foremost Farms USA. Le 1^{er} août 2013, elle procédait à l'acquisition des actifs de Coast Mountain Dairy, une entreprise de fabrication de crème glacée située en Colombie-Britannique. Pour terminer, le 16 août 2013, la Coopérative a fait l'acquisition de Cook's Dairy, une laiterie située en Nouvelle-Écosse. La Coopérative a également complété la cession de son placement dans la coentreprise La Lacteo le 6 juin 2013. Ce placement avait fait l'objet d'une dévaluation en 2012 à la suite de la décision de sa mise en vente. Notons que l'année 2014 comptera également des dossiers d'acquisition, car après la fin de l'exercice, deux autres acquisitions ont été complétées. La Coopérative a acquis la totalité des actifs de la Fromagerie Damafro de Saint-Damase au Québec qui œuvre principalement dans la fabrication de fromages fins, ainsi que la totalité des actions de l'entreprise M. Larivée International inc., une maison de commerce basée à Montréal, spécialisée dans les produits laitiers et ingrédients alimentaires.

Au cours de l'exercice, des investissements record en immobilisations s'élevant à 155 millions de dollars, principalement en bâtiments et équipements, ont été réalisés. Parmi ces investissements, notons l'agrandissement de l'usine de Luxembourg, au Wisconsin, afin d'accroître la capacité de production, ainsi que le projet d'implantation d'un progiciel de gestion intégré.

Au cours des prochaines années, nous comptons accélérer nos investissements dans la modernisation et l'accroissement de la capacité de nos installations au Canada et aux États-Unis. Également, nous continuerons d'évaluer les opportunités d'acquisitions stratégiques afin d'accroître notre présence sur les marchés nord-américains et internationaux. La situation financière de la Coopérative demeure saine et nous permet de soutenir cette croissance.

GOUVERNANCE

Le comité d'audit a révisé les états financiers du présent rapport annuel. Ce comité est composé de cinq membres du conseil d'administration, en plus d'un membre invité. Certains hauts dirigeants d'Agropur, ainsi que des représentants de nos auditeurs externes, participent aux réunions du comité. Ces derniers, ainsi que le service d'audit interne, y présentent périodiquement les résultats de leurs travaux. De plus, un processus d'attestation en cascades est en place, inspiré du Règlement 52-109, par lequel les hauts dirigeants ont à attester de la qualité de l'information financière présentée aux états financiers.

REVUE DES ÉTATS FINANCIERS 2013

LES COMMENTAIRES SUIVANTS DRESSENT
UNE REVUE DES ÉTATS FINANCIERS PRÉSENTÉS
À LA PAGE 54 DU PRÉSENT RAPPORT ANNUEL.

CONVENTIONS COMPTABLES

Il s'agit de la deuxième année d'application des Normes internationales d'information financière (IFRS). Comparativement à l'année précédente, le contenu a été allégé et une année comparative a été retirée du bilan. Ces informations étaient requises uniquement lors de la première année d'application.

En 2013, aucune nouvelle norme comptable n'a eu d'impact sur les états financiers consolidés.

En 2014, la Coopérative devra appliquer une version révisée de la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». En vertu de cette norme, la Coopérative devra utiliser le même taux d'actualisation pour calculer l'obligation relative aux avantages futurs du personnel et le rendement prévu des actifs des régimes. La Coopérative devra aussi inclure des charges d'administration au coût des services rendus et fournir des renseignements supplémentaires sur les régimes à prestations déterminées. Si IAS 19, dans sa version révisée, avait été appliquée le 4 novembre 2012, son incidence sur les états financiers de la Coopérative au 2 novembre 2013

aurait donné lieu à une augmentation de la dépense au titre des avantages futurs du personnel de 2,4 millions de dollars après impôts et à une augmentation du gain actuariel au résultat global du même montant. Ce changement de norme n'aura aucun impact sur les liquidités de la Coopérative.

RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires atteint 3,8 milliards pour l'exercice 2013, en hausse de 188,7 millions de dollars, soit une augmentation de 5,2%. La proportion de nos activités à l'extérieur du Canada représente 28,6% en comparaison à 27,2% en 2012. Notons que l'exercice 2013 comptait 52 semaines comparativement à 53 semaines en 2012. En excluant l'impact de la 53^e semaine, l'augmentation aurait été de 250 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent ou 7,0%.

Les ventes des activités canadiennes de la Division Fromages et Ingrédients sont en baisse. Toutefois, sur une base équivalente de 52 semaines, elles sont en hausse de 7,2 millions de dollars. Les produits Agropur Signature, Anco et importés de l'unité d'affaires Fromages fins ont connu une belle performance.

Les revenus de la Division Fromages et Ingrédients aux États-Unis ont augmenté de 93,9 millions de dollars. L'accroissement des volumes, l'augmentation des prix du fromage sur le marché et l'ajout des activités commerciales des mélanges d'ingrédients laitiers de Foremost Farms USA, acquises le 31 décembre 2012, expliquent cette augmentation.

Au Canada, le chiffre d'affaires de la Division Natrel est en hausse de 92,4 millions de dollars. En excluant l'impact de la 53^e semaine, l'augmentation aurait été de 118,9 millions de dollars. L'ajout des ventes de Farmers y a contribué pour 93,9 millions de dollars. Au cours de l'année, la Division a conclu de nouvelles ententes et renouvelé plusieurs contrats avec des clients importants.

Du côté américain, la signature de plusieurs nouvelles ententes a contribué à l'augmentation de 6,0% du chiffre d'affaires de la Division Natrel.

Le premier graphique à la page 42 présente l'évolution du chiffre d'affaires consolidé au cours



des cinq dernières années. Les chiffres d'affaires des années 2011 à 2013 sont présentés selon les IFRS alors que ceux des années 2009 et 2010 sont présentés selon les principes comptables canadiens avec les placements dans les coentreprises comptabilisés à la valeur de consolidation pour être comparables aux IFRS. Le chiffre d'affaires de la Coopérative passe de 2,9 milliards de dollars, en 2009, à 3,8 milliards, en 2013, soit une croissance de 0,9 milliard ou de 7,4% en moyenne, lorsque exprimée sur une base annuelle. Environ 67% de cette croissance provient de nos activités aux États-Unis à la suite des acquisitions d'entreprises des dernières années et à la maximisation de l'utilisation de nos actifs existants.

L'excédent d'exploitation ou BAIIA s'élève à 264,4 millions de dollars, en progression de 17,7 millions ou 7,2% (24,2 millions ou 10,1%, si on exclut la 53^e semaine en 2012) par rapport à l'an dernier. L'excédent d'exploitation des divisions fromagères est en hausse. Les volumes ainsi que des projets générant des économies tant au Canada qu'aux États-Unis ont contribué à cette augmentation. Cependant, celle-ci a été amoindrie en partie par l'effet négatif des prix des produits de lactosérum sur le marché. Pour ce qui est des activités canadiennes de la Division Natrel, c'est grâce à la croissance des volumes que l'excédent d'exploitation s'est amélioré. En ce qui concerne les activités américaines de la Division Natrel, des problèmes opérationnels vécus au cours de l'année expliquent un recul de l'excédent d'exploitation. L'environnement très concurrentiel dans lequel évolue la Division Natrel crée une forte pression sur les prix. C'est dans cette optique que nous continuons de mettre de l'avant des stratégies nous permettant d'innover et de réduire les coûts opérationnels afin de conserver notre position dans le marché.

Le deuxième graphique de la page 42 présente l'évolution du BAIIA consolidé au cours des cinq dernières années. De la même manière que le chiffre d'affaires, les BAIIA des années 2009 et 2010 sont présentés selon les principes comptables canadiens, avec les placements dans les coentreprises comptabilisés à la valeur de consolidation. Les BAIIA de ces années ne sont pas tout à fait comparables, car ils n'ont pas été redressés selon les IFRS, mise à part la comptabilisation des coentreprises, mais donnent

une très bonne idée de l'évolution. Depuis 2009, le BAIIA s'est amélioré de 56 millions de dollars, passant de 208,4 à 264,4 millions ou de 6,1% en moyenne, lorsque exprimée sur une base annuelle.

Du BAIIA de 264,4 millions de dollars de 2013, nous soustrayons une dépense d'amortissement de 68,8 millions, comparativement à 67,4 millions en 2012. Les revenus financiers nets se chiffrent à 0,2 million de dollars en 2013, comparativement à des frais financiers nets de 0,8 million en 2012. La dépense d'impôts sur les résultats des filiales est en baisse de 7,8 millions de dollars, conséquence essentiellement d'une dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité d'affaires Natrel USA.

L'exercice 2013 a été marqué par trois éléments non récurrents d'importance, soit un gain comptable de 21,9 millions de dollars à la suite du regroupement avec Farmers, une dépréciation de 24,4 millions avant impôts de l'écart d'acquisition et une perte sur placement dans une coentreprise de 5,3 millions.

En premier lieu, suivant la fusion avec Farmers le 21 avril 2013, la Coopérative a procédé à l'évaluation des actifs regroupés et des passifs assumés. L'évaluation à la juste valeur de l'actif et du passif regroupés, nets de la contrepartie cédée, a généré un gain comptable de 21,9 millions de dollars.

Puis, au cours du troisième trimestre de 2013, faisant suite à des résultats inférieurs aux attentes de l'unité d'affaires Natrel USA, la Coopérative a jugé nécessaire de procéder à une dépréciation de la valeur aux livres des actifs de cette unité d'affaires, celle-ci ne reflétant plus la juste valeur de cette activité. Ainsi, une dépréciation de l'écart d'acquisition d'un montant de 24,4 millions de dollars (15,9 millions nets d'impôts) a été comptabilisée aux résultats.

Enfin, en juin dernier, la Coopérative a cédé son placement dans la coentreprise argentine La Lácteo et a déboursé un montant de 5,3 millions de dollars. Cette disposition a entraîné une perte sur placement dans une coentreprise du même montant. Rappelons qu'une dévaluation de 9,1 millions de dollars avait été comptabilisée l'an dernier lorsque la décision avait été prise de nous départir de ce placement.

Tel que prévu, en raison des importants frais liés au lancement de iögo, la quote-part du résultat net des coentreprises est en baisse. Notre quote-part du résultat net est une perte de 10,2 millions de dollars, comparativement à une perte de 7,3 millions l'an dernier. Toutefois, après un peu plus d'un an, nous sommes à même de constater que iögo connaît un réel succès auprès des consommateurs canadiens. Les volumes de ventes dépassent les prévisions initiales. Les produits Probio, iögo L'original et les produits à boire Nomad et Nano sont parmi les produits qui ont connu une croissance au-delà des attentes. Les défis restent nombreux pour Aliments Ultima, mais nous sommes confiants que iögo a un avenir des plus prometteurs et qu'il saura encore davantage tailler sa place dans un marché en forte compétition. Cependant, à court terme, les sommes importantes nécessaires au lancement de iögo affectent négativement les résultats de cette coentreprise et, donc, notre quote-part.

Agropur génère donc un excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative de 176,8 millions de dollars en 2013, un résultat similaire à celui de l'exercice 2011, malgré une contribution de notre coentreprise Aliments Ultima en diminution de 21 millions de dollars entre 2011 et 2013.

Après avoir pris connaissance des résultats, le conseil d'administration a approuvé des ristournes de 110,5 millions de dollars, comparativement à 101,6 millions en 2012. Ces ristournes sont payables à raison de 25 % comptant et 75 % en parts de placement. Selon les règlements, les membres qui n'ont pas atteint le niveau d'investissement minimum en capital se verront émettre des parts en échange de la partie comptant de leur ristourne jusqu'à l'atteinte du niveau minimum.

Les ristournes attribuables aux membres de l'Atlantique seront proportionnelles aux chiffres d'affaires avec la Coopérative depuis la fusion le 21 avril 2013.

Finalement, après déduction des ristournes, une dépense de 12,4 millions de dollars a été enregistrée pour les impôts de la Coopérative.

L'EXCÉDENT NET VERSÉ À LA RÉSERVE POUR 2013 EST DONC DE 54 MILLIONS DE DOLLARS.

Le résultat global de 90,8 millions de dollars pour l'exercice 2013 se détaille comme suit : à l'excédent net de 54 millions sont ajoutées les composantes qui sont enregistrées au cumul des autres éléments du résultat global composés d'un gain de 23 millions pour tenir compte de l'effet de la baisse du dollar canadien sur la consolidation des actifs et des passifs de nos filiales américaines. Au 2 novembre 2013, le taux de change était de 0,96 \$ US pour 1 \$ CA, comparativement à 1 \$ US pour 1 \$ CA au 3 novembre 2012. La force du dollar canadien au cours des dernières années fait en sorte que nous constatons une perte cumulée de conversion non matérialisée des filiales étrangères de 10,6 millions de dollars. Toutefois, ces pertes de change comptables continueront de fluctuer selon les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain. Les autres éléments du résultat global sont les composantes transférées à la réserve, constituées des gains actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées pour un montant global de 13,8 millions de dollars. Ces gains sont causés par la combinaison de la hausse du taux d'actualisation sur les promesses futures des régimes de retraite et par des rendements réels sur les actifs des régimes de retraite supérieurs aux rendements prévus.

FLUX DE TRÉSORERIE

Les liquidités s'élèvent à 72 millions de dollars à la fin de l'exercice, en baisse de 58,9 millions. Les activités opérationnelles ont généré 257,1 millions de dollars comparativement à 246,5 millions en 2012. Les éléments hors caisse, dont le détail est présenté à la note 8 des états financiers ont nécessité 38,2 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des inventaires. La hausse des stocks s'explique principalement par un volume plus élevé de beurre et de poudres en inventaire.

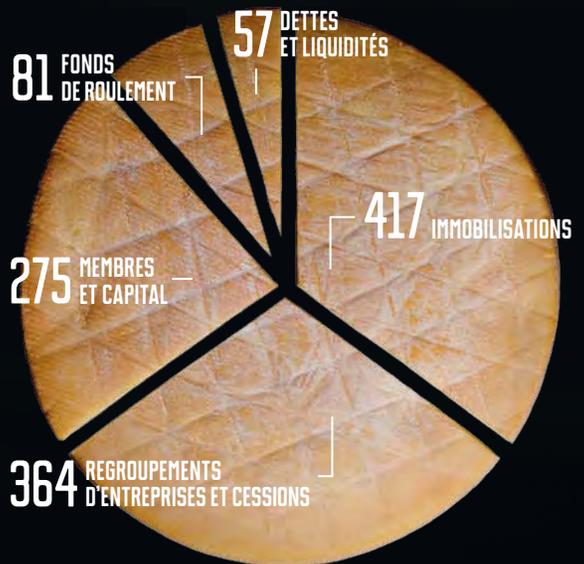
Nets des émissions, les rachats de parts de 38,5 millions de dollars, additionnés aux ristournes payables au comptant de 27,5 millions, totalisent 66 millions de sorties de fonds pour les activités avec les membres et sur le capital, soit 20,7 % des sorties de fonds de l'année qui ont totalisé 319 millions de dollars.

Les montants déboursés pour les trois acquisitions d'entreprises ainsi que les découverts bancaires assumés lors du regroupement avec Farmers totalisent 37,6 millions de dollars. Quant à la cession du placement dans la coentreprise La Lactéo, un déboursé de 5,3 millions de dollars a été nécessaire. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 155 millions de dollars comprenant, entre autres, l'agrandissement de l'usine de Luxembourg et l'implantation d'un progiciel de gestion intégré au Canada. Les acquisitions d'immobilisations ont été réalisées à parts égales entre le Canada et les États-Unis.

Combiné à nos facilités de crédit de plus de 435 millions de dollars, le niveau de rentabilité génère des entrées de fonds permettant de soutenir notre rythme actuel de croissance et d'appuyer nos projets à venir.

Depuis cinq ans, les entrées de fonds totalisent 1,2 milliard de dollars, dont 275 millions de dollars ou 23,1% ont été remis aux membres à titre de ristournes et de rachat de capital. Les déboursés reliés aux regroupements d'entreprises et cessions totalisent 364 millions de dollars. S'ajoutent à cela les investissements en immobilisations pour un montant de 417 millions de dollars.

UTILISATION DES FONDS (1,2 MILLIARD \$) - 2009 À 2013¹ (EN MILLIONS DE DOLLARS)



¹ 2009 ET 2010 SELON LES PCGR DU CANADA AVEC LES PLACEMENTS DANS LES COENTREPRISES À LA VALEUR DE CONSOLIDATION.

BILAN

Au 2 novembre 2013, l'actif totalise 1,6 milliard de dollars, en hausse de 197,5 millions, comparativement à octobre 2012. L'augmentation de l'actif provient principalement des acquisitions d'immobilisations et de l'ajout des actifs provenant des regroupements d'entreprises.

La Coopérative présente un bilan avec des liquidités nettes s'élevant à 71,6 millions de dollars, et ce, malgré plusieurs fusion et acquisitions et



des investissements record en immobilisations. L'obligation relative aux avantages futurs du personnel s'élève à 23,5 millions de dollars, en amélioration grâce à l'augmentation des taux d'actualisation et de rendements réels supérieurs aux rendements prévus sur les actifs des régimes de retraite.

La note 16 des états financiers détaille le capital des membres. Au 2 novembre 2013, le capital des membres atteint 664,4 millions de dollars, résultat de 44,5 millions d'augmentation du capital de catégorie A, provenant de l'émission des ristournes, net des quelque 38,5 millions de dollars de rachat effectué au cours de l'exercice. En 2013, à la suite du regroupement de la Coopérative et de Farmers, des parts de membres, des parts de placement M de série 2 et des titres de créances ont été émis aux anciens membres de Farmers. Les titres de créances présentés comme élément de capital sont rachetables selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration.

AU 2 NOVEMBRE 2013, L'AVOIR DES MEMBRES ATTEINT UN SOMMET HISTORIQUE EN DÉPASSANT LE CAP DU MILLIARD DE DOLLARS. EN EFFET, L'AVOIR SE CHIFFRE À 1,1 MILLIARD DE DOLLARS.

EN PERSPECTIVE

Globalement, la situation de la Coopérative demeure très solide, nos résultats sont favorables et nous maintenons une santé financière exemplaire qui contribue à la croissance de notre organisation.

En 2014, l'impact d'une année complète d'opérations des fusion et acquisitions réalisées au courant de l'année 2013, ainsi que celles réalisées au tout début de l'exercice 2014, favorisera la croissance des résultats. Également, la mise en service graduelle des nouveaux équipements de l'usine de Luxembourg alimentera la croissance de l'excédent d'exploitation au sud de la frontière. De plus, les initiatives du projet Agropur 2015 continueront d'améliorer les résultats. Toutefois, pour assurer sa pérennité à long terme, la Coopérative devra atteindre une taille critique afin de demeurer un acteur significatif dans une

industrie laitière mondiale en pleine consolidation. Pour aspirer à devenir l'un des acteurs dominants de l'industrie, la Coopérative entend poursuivre sa stratégie de croissance nationale et internationale en restant à l'affût d'acquisitions permettant d'accroître notre position sur le marché. Au cours des prochaines années, des investissements ambitieux dans les installations existantes se poursuivront également afin d'augmenter nos capacités de production et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

FINALEMENT, DANS LE CADRE DE SES OPÉRATIONS, LA COOPÉRATIVE EST EXPOSÉE À DIVERS RISQUES. NOUS VOUS PRÉSENTONS, POUR LA PREMIÈRE FOIS CETTE ANNÉE, LES PRINCIPAUX RISQUES QUI POURRAIENT AVOIR UN IMPACT D'AFFAIRES SIGNIFICATIF SUR L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS, NOS RÉSULTATS ET NOTRE SITUATION FINANCIÈRE. AFIN D'ATTÉNUER CES RISQUES, NOUS AVONS MIS EN PLACE CERTAINES POLITIQUES ET PROCÉDURES.

Je tiens à remercier le conseil d'administration et le chef de la direction pour leur confiance.



JOCELYN LAUZIÈRE

**Vice-président principal et
chef de la direction financière**

RISQUES ET INCERTITUDES

RISQUES LIÉS AUX PRODUITS

De par ses activités de transformation, la Coopérative est exposée au risque de contamination de ses ingrédients ou de ses produits pouvant provenir d'agents internes ou externes. Dans une telle éventualité, un rappel de produits pourrait s'avérer coûteux et avoir un impact négatif sur notre réputation et par le fait même, sur les ventes futures.

RISQUES LIÉS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

La volatilité des prix, la disponibilité des matières premières entrant dans la fabrication des produits, notamment le lait, qui représente le principal élément de coût qui entre dans la fabrication, ainsi que les matériaux nécessaires à l'emballage peuvent avoir un effet négatif sur les coûts des produits. Dans un contexte de marché concurrentiel, l'impact d'une augmentation du prix des intrants dépendra de la capacité de la Coopérative à convertir cette hausse en augmentation comparable du prix de vente de nos produits.

RISQUES LIÉS À LA CLIENTÈLE

Depuis quelques années, nous assistons à la concentration de l'industrie de la distribution alimentaire qui se traduit par un nombre plus restreint de clients et une augmentation de l'importance relative de certains clients. Étant donné que la Coopérative dessert cette industrie, cette concentration pourrait amener certains distributeurs à faire pression sur les prix, ce qui se traduirait par un effet négatif sur l'excédent opérationnel.

RISQUES LIÉS À LA CONCURRENCE

L'intensification de la concurrence dans l'industrie laitière, l'arrivée possible de nouveaux concurrents sur le marché ainsi que l'évolution des besoins des consommateurs sont des risques auxquels la Coopérative est exposée. Les regroupements d'entreprises observés au cours des dernières années dans l'industrie laitière font en sorte d'accroître la concurrence internationale. Au Canada, l'industrie laitière se partage entre trois principaux concurrents, dont la Coopérative. Aux États-Unis, nous faisons face à de nombreux concurrents régionaux et nationaux. Les concurrents régionaux, nationaux et internationaux cherchant à renforcer leur position sur le marché pourraient amener la Coopérative à devoir consentir des escomptes additionnels sur ses produits afin de conserver ses parts de marché.

RISQUES LIÉS AU MARCHÉ AMÉRICAIN

Le prix du lait ainsi que les prix des produits de lactosérum et de fromages aux États-Unis dépendent des fluctuations de l'offre et la demande sur les marchés, influencées notamment par la conjoncture économique.

RISQUES LIÉS À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La demande pour nos produits pourrait être affectée par un ralentissement économique ou une récession des marchés, ce qui aurait par conséquent un impact sur les résultats.

RISQUES LIÉS À LA CONCENTRATION DES FOURNISSEURS

Le regroupement des fournisseurs au sein de certains secteurs a pour conséquence que pour certains biens et services, nos approvisionnements sont restreints à un nombre limité de fournisseurs. Des manquements au niveau des quantités, de la qualité ou des délais pourraient avoir des répercussions négatives sur nos résultats.

RISQUES LIÉS À L'INTERRUPTION IMPRÉVUE DES ACTIVITÉS

Des événements importants, tels qu'un incendie, une défaillance de l'équipement, une épidémie, une catastrophe naturelle, etc. pourraient survenir et causer des dommages aux employés ou aux biens et seraient susceptibles d'entraîner une interruption imprévue des activités de la Coopérative. L'incidence serait tributaire de l'aptitude de la Coopérative à gérer la crise. La Coopérative possède des couvertures d'assurance afin de partager certains risques découlant d'une interruption des affaires.

RISQUES LIÉS AUX ACQUISITIONS

Dans le contexte d'une industrie laitière mondiale en pleine consolidation, la Coopérative entend poursuivre sa croissance par le biais d'acquisitions d'entreprises. L'impact dépendra de notre capacité à identifier les acquisitions stratégiques, à en déterminer la juste valeur, à mettre en place les ressources nécessaires à l'intégration des sociétés acquises et à réaliser les synergies escomptées. La réussite de cette stratégie dépend également de notre capacité, comme coopérative, à accéder aux liquidités sur les marchés financiers.

RISQUES LIÉS AU SYSTÈME D'INFORMATION

L'utilisation d'applications informatiques intégrées aux activités de la Coopérative la rend plus dépendante vis-à-vis de celles-ci. La disponibilité des services informatiques, l'intégralité et la confidentialité constituent les principaux risques liés à l'utilisation de ces applications informatiques. Une défaillance du système pourrait entraîner la prise de mauvaises décisions ou influencer le niveau de production.

RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

La Coopérative est soumise à de multiples lois et règlements. Un changement ou un resserrement de ces lois et règlements pourrait faire en sorte de modifier nos activités ou entraîner des coûts supplémentaires afin de respecter ces nouvelles obligations. Advenant un non-respect de ces lois et règlements, des sanctions, des pénalités ou des amendes pourraient nous être imposées.

RISQUES LIÉS AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Plusieurs groupes d'employés dans nos différents sites sont syndiqués. Les négociations de conventions collectives peuvent créer des conflits entraînant des arrêts ou des ralentissements de travail. Nous consacrons les efforts requis afin de maintenir de bonnes relations avec les syndicats.

RISQUES LIÉS AUX RÈGLES TARIFAIRES

La Coopérative évolue dans une industrie où il existe des règles tarifaires relatives aux importations de produits laitiers. Les règles de commerce international pourraient être modifiées par des traités internationaux et pourraient avoir pour effet de changer l'environnement concurrentiel dans les marchés où la Coopérative mène ses activités. La rentabilité future de la Coopérative sera fonction de sa capacité à s'adapter aux nouvelles règles en offrant à sa clientèle des produits concurrentiels en matière de qualité et de prix.

RISQUES LIÉS AUX AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative offre des régimes à prestations déterminées à certains groupes d'employés. La variation des taux d'intérêts à long terme, la volatilité des rendements ainsi que la réglementation régissant ces régimes pourraient faire en sorte que la Coopérative soit tenue de verser des cotisations sensiblement différentes que celles actuellement versées. Une révision des engagements de la Coopérative envers ces régimes a été amorcée et la plupart des régimes n'acceptent plus de nouveaux participants.

ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 16 décembre 2013

Aux membres d'Agropur coopérative

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Agropur coopérative, qui comprennent le bilan consolidé au 2 novembre 2013, les résultats consolidés, le résultat global consolidé, les flux de trésorerie consolidés et la variation de l'avoir des membres consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des inexactitudes significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Agropur coopérative au 2 novembre 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

Comptables professionnels agréés
Montréal, Québec

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A116853

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

| | 2013 | 2012 |
|--|------------------|---------------|
| (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS) | (52 semaines) | (53 semaines) |
| Chiffre d'affaires | 3 843 920 | 3 655 220 |
| Frais opérationnels excluant amortissement | 3 579 483 | 3 408 456 |
| Excédent avant intérêts, impôts, amortissement et coentreprises | 264 437 | 246 764 |
| Amortissement (notes 10 et 11) | 68 841 | 67 375 |
| Excédent opérationnel | 195 596 | 179 389 |
| Frais (revenus) financiers, nets (note 8) | (197) | 816 |
| Perte (gain) sur cession d'éléments d'actif | (654) | 406 |
| Gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises (note 3) | (21 907) | - |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition (note 11) | 24 371 | - |
| Impôts sur les résultats des filiales (note 5) | 1 744 | 9 527 |
| Quote-part du résultat net des coentreprises | 10 164 | 7 293 |
| Perte sur placement dans une coentreprise (note 7) | 5 282 | 9 098 |
| Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative | 176 793 | 152 249 |
| Ristournes (note 6) | 110 481 | 101 560 |
| Impôts sur les résultats de la Coopérative (note 5) | 12 361 | 11 400 |
| Excédent net | 53 951 | 39 289 |

RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| | 2013 | 2012 |
|--|---------------|-----------------|
| (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS) | (52 semaines) | (53 semaines) |
| Excédent net | 53 951 | 39 289 |
| Composantes enregistrées au cumul des autres éléments du résultat global | | |
| Variation nette de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, net d'impôts de 45 \$ (101 \$ en 2012) | 122 | (255) |
| Variation de l'écart de conversion de devises d'établissements étrangers | 22 869 | 1 266 |
| Renversement d'un écart de conversion de devises d'établissements étrangers | - | 2 098 |
| Quote-part des autres éléments du résultat global des coentreprises | 20 | 103 |
| | 23 011 | 3 212 |
| Composantes transférées à la réserve | | |
| Gain actuariel (perte actuarielle) sur l'obligation au titre des prestations constituées, net d'impôts de 4 486 \$ (4 143 \$ en 2012) (note 20) | 13 260 | (11 392) |
| Quote-part du gain actuariel (perte actuarielle) sur l'obligation au titre des prestations constituées des coentreprises | 533 | (710) |
| | 13 793 | (12 102) |
| Total des autres éléments du résultat global | 36 804 | (8 890) |
| Résultat global | 90 755 | 30 399 |

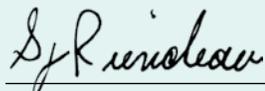
FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

| | 2013 | 2012 |
|--|------------------|-----------------|
| (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS) | (52 semaines) | (53 semaines) |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX | | |
| Activités opérationnelles | | |
| Excédent avant ristournes et impôts de la Coopérative | 176 793 | 152 249 |
| Impôts exigibles sur les résultats de la Coopérative | (4 998) | (3 503) |
| Dividendes des coentreprises | - | 5 388 |
| Éléments sans incidence sur les liquidités | | |
| Amortissement | 68 841 | 67 375 |
| Gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises (note 3) | (21 907) | - |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition (note 11) | 24 371 | - |
| Quote-part du résultat net des coentreprises | 10 164 | 7 293 |
| Impôts différés des filiales | (1 002) | 8 052 |
| Perte sur placement dans une coentreprise (note 7) | 5 282 | 9 098 |
| Autres | (456) | 592 |
| | 257 088 | 246 544 |
| Ristournes payables au comptant (note 6) | (27 482) | (25 360) |
| Variation des éléments hors caisse (note 8) | (38 209) | (40 353) |
| | 191 397 | 180 831 |
| Activités de financement et de capital | | |
| Remboursement de la dette à long terme et frais d'émission | (16 990) | (11 413) |
| Émissions et rachats de parts | (38 486) | (32 441) |
| | (55 476) | (43 854) |
| Activités d'investissement | | |
| Regroupements d'entreprises (note 3) | (37 581) | - |
| Acquisitions d'immobilisations (notes 10 et 11) | (154 994) | (77 566) |
| Cession de placement dans une coentreprise (note 7) | (5 282) | - |
| Investissement dans une coentreprise | - | (2 982) |
| Encaissement de papiers commerciaux | - | 30 219 |
| Produit de cessions d'éléments d'actif | 924 | 1 044 |
| | (196 933) | (49 285) |
| Effet des fluctuations de taux de change sur les liquidités | 2 135 | (406) |
| Variation nette des liquidités au cours de l'exercice | (58 877) | 87 286 |
| Liquidités au début de l'exercice (note 8) | 130 852 | 43 566 |
| Liquidités à la fin de l'exercice (note 8) | 71 975 | 130 852 |
| Informations complémentaires : | | |
| Activités avec les membres et sur le capital | | |
| Ristournes payables au comptant | (27 482) | (25 360) |
| Émissions de parts | 54 | 47 |
| Rachats de parts | (38 540) | (32 488) |
| | (65 968) | (57 801) |

BILANS CONSOLIDÉS

| (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS) | 2 novembre 2013 | 3 novembre 2012 |
|--|--------------------|--------------------|
| ACTIF | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse et placement temporaire | 71 975 | 130 852 |
| Débiteurs | 244 212 | 204 014 |
| Stocks (note 9) | 324 902 | 268 170 |
| Impôts sur les résultats | 1 111 | 3 688 |
| Frais payés d'avance | 12 946 | 8 767 |
| | 655 146 | 615 491 |
| Placements (note 7) | 17 574 | 26 793 |
| Immobilisations corporelles (note 10) | 641 279 | 502 611 |
| Immobilisations incorporelles (note 11) | 79 282 | 46 505 |
| Écarts d'acquisition (note 11) | 132 430 | 144 445 |
| Autres éléments d'actif (note 12) | 24 759 | 18 232 |
| Impôts différés (note 5) | 1 909 | 805 |
| | 1 552 379 | 1 354 882 |
| PASSIF | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer (note 14) | 423 483 | 382 621 |
| Impôts sur les résultats | 3 360 | 878 |
| Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 15) | 159 | 2 729 |
| | 427 002 | 386 228 |
| Dette à long terme (note 15) | 214 | 605 |
| Impôts différés (note 5) | 38 234 | 22 165 |
| Obligation relative aux avantages futurs du personnel (note 20) | 23 472 | 30 209 |
| | 488 922 | 439 207 |
| AVOIR DES MEMBRES | | |
| Capital (note 16) | 664 386 | 607 359 |
| Réserve | 409 553 | 341 809 |
| Cumul des autres éléments du résultat global (note 17) | (10 482) | (33 493) |
| | 1 063 457 | 915 675 |
| | 1 552 379 | 1 354 882 |

Approuvé par le conseil d'administration, le 16 décembre 2013.



Serge Riendeau, administrateur



René Moreau, administrateur

VARIATION DE L'AVOIR DES MEMBRES CONSOLIDÉ

| (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS) | Parts membres et Catégorie M | Parts Catégories A et B | Déficit d'apport | Total parts (note 16) | Titres de créances | Total capital | Réserve | Cumul résultat global ² | Total |
|--|------------------------------------|-------------------------------|---------------------|-----------------------------|-----------------------|------------------|----------------|--|------------------|
| Solde au 30 octobre 2011 | 1 044 | 562 556 | - | 563 600 | - | 563 600 | 314 622 | (36 705) | 841 517 |
| Excédent net | - | - | - | - | - | - | 39 289 | - | 39 289 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | - | - | - | - | (12 102) | 3 212 | (8 890) |
| Émissions de parts en paiements de ristournes | - | 76 200 | - | 76 200 | - | 76 200 | - | - | 76 200 |
| Émissions de parts contre espèces | 18 | 29 | - | 47 | - | 47 | - | - | 47 |
| Rachats de parts | (29) | (32 459) | - | (32 488) | - | (32 488) | - | - | (32 488) |
| Solde au 3 novembre 2012 | 1 033 | 606 326 | - | 607 359 | - | 607 359 | 341 809 | (33 493) | 915 675 |
| Solde au 4 novembre 2012 | 1 033 | 606 326 | - | 607 359 | - | 607 359 | 341 809 | (33 493) | 915 675 |
| Excédent net | - | - | - | - | - | - | 53 951 | - | 53 951 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | - | - | - | - | 13 793 | 23 011 | 36 804 |
| Émissions de parts en paiements de ristournes | - | 82 999 | - | 82 999 | - | 82 999 | - | - | 82 999 |
| Émissions de parts contre espèces | 32 | 22 | - | 54 | - | 54 | - | - | 54 |
| Rachats de parts | (25) | (38 515) | - | (38 540) | - | (38 540) | - | - | (38 540) |
| Émissions de parts et titres de créances lors d'un regroupement d'entreprises ¹ | 1 119 | - | (516) | 603 | 11 911 | 12 514 | - | - | 12 514 |
| Solde au 2 novembre 2013 | 2 159 | 650 832 | (516) | 652 475 | 11 911 | 664 386 | 409 553 | (10 482) | 1 063 457 |

¹ Valeur nominale des parts et titres de créances émis aux anciens membres de Farmers Co-operative Dairy Limited ainsi que le déficit d'apport généré lors du regroupement avec cette coopérative (voir note 3).

² Cumul des autres éléments du résultat global.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Agropur coopérative (« la Coopérative ») a été constituée le 29 août 1938 en vertu de la Loi des sociétés coopératives agricoles et est régie depuis le 26 octobre 2000 par la Loi canadienne sur les coopératives.

La Coopérative, ses filiales et coentreprises oeuvrent dans le secteur de la transformation et la vente de produits laitiers. Les installations sont situées au Canada et aux États-Unis. Le siège social est localisé à Longueuil au Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

BASE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers consolidés de la Coopérative ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») en vigueur au 2 novembre 2013, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative et de ses filiales. Les coentreprises Aliments Ultima inc. et Reliant Transport Ltd. sont comptabilisées aux placements, selon la méthode de la mise en équivalence.

ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses, notamment lors : de l'évaluation des justes valeurs des actifs nets regroupés et des contreparties cédées dans le cadre des regroupements d'entreprises, du choix des méthodes d'amortissement et de l'estimation de la durée de vie utile des actifs amortissables et des tests de dépréciation des actifs.

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et placement temporaire, qui sont encaissables en tout temps, et des découverts et emprunts bancaires.

STOCKS

Les stocks de produits finis et de produits en cours sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les coûts d'emprunt attribuables aux inventaires de maturation sont inclus au coût des stocks de produits finis.

PLACEMENTS

Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La méthode de la mise en équivalence consiste à comptabiliser initialement la participation au coût, ajustée des changements postérieurs à l'acquisition dans la quote-part de l'actif net des coentreprises. Les résultats de la Coopérative comprennent sa quote-part du résultat des coentreprises.

La Coopérative soumet les placements à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente pour un placement.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions gouvernementales s'y rapportant.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé sur leur durée d'utilité estimative, principalement selon les méthodes et taux suivants :

| | | |
|--------------------|-----------|--------------|
| • Bâtiments | Linéaire | 40 ans |
| • Équipements | Dégressif | 10 % et 15 % |
| • Matériel roulant | Dégressif | 30 % |

La Coopérative soumet les immobilisations corporelles à un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations corporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées des relations clients, des marques de commerce et des logiciels. Ces actifs sont comptabilisés au coût d'acquisition ou à la juste valeur lors des regroupements d'entreprises.

Les immobilisations incorporelles avec durée de vie déterminée sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles avec durée de vie indéterminée ne sont pas amorties, elles font l'objet d'un test de dépréciation annuel.

Un test de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée est effectué lorsqu'il existe un indice que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Pour déterminer la valeur recouvrable, la Coopérative détermine le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la juste valeur moins les frais de vente. Aux fins du test de dépréciation, les immobilisations incorporelles sont regroupées au niveau le plus bas de génération de flux de trésorerie identifiables.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont initialement comptabilisés selon l'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs et des passifs identifiés.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de dépréciation annuel par unités d'affaires isolables afin de déterminer s'il y a une perte de valeur. Les unités d'affaires isolables sont déterminées selon le plus petit regroupement identifiable d'actifs qui produit des flux de trésorerie. Pour évaluer s'il y a eu dépréciation des écarts d'acquisition, la Coopérative compare la valeur recouvrable des unités d'affaires isolables à leur valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée par le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée.

La valeur recouvrable de toutes les unités d'affaires isolables a été calculée à l'aide des projections de flux de trésorerie avant impôts tirées des budgets financiers approuvés par la direction. Celle-ci a calculé les marges brutes budgétées en se fondant sur les résultats antérieurs et sur ses prévisions concernant l'évolution du marché. Ce calcul est basé sur des hypothèses clés importantes faites par la direction. Un changement dans ces hypothèses clés pourrait avoir une incidence importante sur la valeur recouvrable.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Les frais reportés sur contrats d'approvisionnement relatifs à la clientèle sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Coopérative comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la Coopérative détermine la juste valeur des actifs regroupés, des passifs assumés et de la contrepartie cédée. L'excédent de la juste valeur de la contrepartie cédée sur la juste valeur des actifs regroupés et passifs assumés est enregistré à l'écart d'acquisition. Si l'excédent est négatif, il est enregistré aux résultats. Les frais connexes aux regroupements d'entreprises sont comptabilisés aux résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

CONSTATATION DES REVENUS

Les revenus sont comptabilisés, nets des frais de contrats d'approvisionnement, lors de la livraison des marchandises.

AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

La Coopérative comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Le taux d'actualisation pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées, est déterminé en fonction des rendements sur le marché des obligations de société de haute qualité à la date d'évaluation. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés. La juste valeur des actifs est déterminée selon les valeurs marchandes. Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur le taux de rendement prévu à long terme des actifs et sur la valeur de l'actif du régime évalué à la valeur du marché. Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est comptabilisé aux résultats lorsque les droits sont acquis.

IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats de l'exercice comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan. Les impôts différés sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents éléments d'actifs et de passifs. Cependant, aucun impôt différé n'est constaté s'il survient de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition et de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas une acquisition d'entreprise et qui ne touche ni le résultat comptable, ni le résultat imposable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont mesurés d'après les taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est probable que l'actif sera réalisé.

CONVERSION DE DEVICES

Opérations conclues en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan, alors que les opérations libellées en devises étrangères sont converties en utilisant les taux de change moyens mensuels au cours de l'exercice. Le gain ou la perte sur change résultant de ces conversions, net des opérations de couverture, est inclus aux résultats.

Établissements étrangers

Tous les actifs et passifs des établissements étrangers sont convertis en dollars canadiens en utilisant le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non réalisés qui découlent de cette conversion sont inclus comme une composante du cumul des autres éléments du résultat global dans l'avoir des membres. Les gains ou les pertes de change sont réduits des opérations de couverture effectuées à l'aide d'un emprunt bancaire en devises américaines. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Opérations de couverture

Lorsque la Coopérative désire appliquer la comptabilité de couverture, elle documente la stratégie de gestion des risques utilisée. À la signature d'un contrat de couverture, la direction documente l'élément couvert, soit un actif, un passif ou une opération prévue, les caractéristiques des instruments de couverture utilisés et la méthode d'évaluation de l'efficacité choisie. Les gains et les pertes réalisés sur les couvertures sont donc reportés jusqu'au moment de la réalisation de l'élément couvert afin de permettre un appariement des désignations aux résultats.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers suivants sont comptabilisés à leur valeur initiale de transaction, qui s'apparente à leur juste valeur en date de bilan compte tenu de leur nature et de leur échéance à court terme : l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs composés principalement des comptes clients, les créditeurs composés principalement des comptes fournisseurs, et les découverts et emprunts bancaires.

Dans l'éventualité d'une dépréciation significative d'un de ces actifs ou passifs financiers, cette dépréciation est enregistrée aux résultats.

FUTURES NORMES COMPTABLES

Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de la norme IAS 19, « Avantages du personnel » afin de modifier les règles de comptabilisation des régimes de retraite à prestations déterminées. La version amendée de la norme contient plusieurs modifications, notamment sur l'utilisation des hypothèses de rendements des actifs et sur les exigences de présentation et d'information de ces régimes.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2014. Au moment de l'application de ces modifications, la Coopérative procédera au retraitement de ses états financiers consolidés annuels de 2013. L'incidence préliminaire prévue au résultat net est une augmentation de la charge, nette d'impôts, de 2 425 \$. Cet impact est renversé au résultat global par une augmentation du gain actuariel du même montant. Conséquemment, le résultat global et l'avoir des membres demeureront inchangés.

États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 10, « États financiers consolidés » qui remplace SIC-12, « Consolidation – Entités ad hoc » et une portion d'IAS 27, « États financiers consolidés et individuels ». Cette norme établit qu'une entité doit consolider une entité détenue lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité détenue et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

Partenariats

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 11, « Partenariats » qui remplace IAS 31, « Participation dans des coentreprises » et la SIC-13, « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Cette norme définit le contrôle conjoint et exige d'un coentrepreneur de déterminer le type de partenariat auquel il participe, soit une coentreprise ou une entreprise commune et de comptabiliser ses droits et obligations selon le type de partenariat.

Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 12, « Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ». Cette norme exige d'une entité de divulguer de l'information qui permet aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les risques associés à ses participations dans d'autres entités, telles que des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur ». IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet dans toutes les normes IFRS. La nouvelle norme définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, à la date de mesure. Elle établit également des informations à fournir sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques qui peuvent dégager des écarts d'application.

Les nouvelles normes IFRS 10, 11, 12 et 13 entrent en vigueur pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2013.

La Coopérative appliquera ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de son exercice 2014, mais n'anticipe pas d'impact important sur les états financiers consolidés.

Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié IFRS 9, « Instruments financiers », qui constitue la phase initiale du projet à long terme. Cette norme présente de nouvelles exigences de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers.

Cette nouvelle norme n'est pas applicable avant janvier 2015.

La Coopérative appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2016 et n'a pas complété l'évaluation de l'incidence de ces changements sur ses états financiers consolidés.

3. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le 21 avril 2013, les coopératives laitières Agropur coopérative et Farmers Co-operative Dairy Limited se sont regroupées. La contrepartie comptabilisée lors de ce regroupement s'est élevée à 12 514 \$. La Coopérative a émis 114 parts de membre, des parts de placement M de série 2 et des titres de créances d'une valeur nominale de 13 030 \$ aux nouveaux membres, et a enregistré un déficit d'apport de 516 \$. Les titres de créances présentés comme élément de capital sont rachetables selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration. Les justes valeurs estimatives qui ont été attribuées aux actifs regroupés et passifs assumés sont basées sur une combinaison d'évaluations indépendantes et d'estimations internes. La juste valeur de l'actif net regroupé s'élève à 34 421 \$ et comme elle est supérieure à la contrepartie cédée, ceci donne lieu à un montant d'écart d'acquisition négatif. Cet écart qui s'élève à 21 907 \$ a été enregistré aux résultats à titre de gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises. Ce gain est attribuable au fait qu'il s'agit d'un regroupement de deux coopératives laitières canadiennes et que la Coopérative, par sa position de leader de l'industrie, sera en mesure d'optimiser davantage l'utilisation des actifs regroupés.

D'autres acquisitions ont également été réalisées au cours de l'exercice 2013 pour une considération en espèces de 21 656 \$:

- Le 31 décembre 2012, l'acquisition des activités commerciales des mélanges d'ingrédients laitiers de Foremost Farms USA;
- Le 1^{er} août 2013, la totalité des actifs de Coast Mountain Dairy, une entreprise de fabrication de crème glacée située en Colombie-Britannique;
- Le 16 août 2013, la totalité des actions de Cook's Dairy, une laiterie située en Nouvelle-Écosse.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La juste valeur des actifs nets regroupés se détaille comme suit :

| | Farmers | Autres | Total |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Actif à court terme | 38 262 | 6 973 | 45 235 |
| Immobilisations corporelles | 43 703 | 3 046 | 46 749 |
| Autres actifs à long terme | 260 | - | 260 |
| Immobilisations incorporelles | 21 911 | 5 098 | 27 009 |
| Écart d'acquisition | - | 7 285 | 7 285 |
| Créditeurs et charges à payer | (20 333) | (478) | (20 811) |
| Impôts différés | (8 396) | - | (8 396) |
| Découvert bancaire assumé, montant net | (15 788) | (137) | (15 925) |
| Dette à long terme | (13 717) | (131) | (13 848) |
| Obligation relative aux avantages futurs du personnel, net des impôts de 4 225 \$ | (11 481) | - | (11 481) |
| Juste valeur des actifs nets regroupés | 34 421 | 21 656 | 56 077 |

L'actif à court terme comprend des débiteurs d'une juste valeur de 20 191 \$, incluant des débiteurs contractuels dont le montant brut représente 18 871 \$. À la date d'acquisition, la meilleure estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'est pas attendu est de 509 \$.

L'écart d'acquisition comptabilisé est déductible fiscalement pour un montant de 5 177 \$. Les coûts connexes aux regroupements s'élèvent à 1 205 \$ et sont comptabilisés aux résultats.

La juste valeur des contreparties cédées se détaille comme suit :

| | Farmers | Autres | Total |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Liquidités | - | 21 656 | 21 656 |
| Titres de créances | 11 911 | - | 11 911 |
| Parts de membre et parts de placement M de série 2 | 1 119 | - | 1 119 |
| Déficit d'apport | (516) | - | (516) |
| Juste valeur des contreparties cédées | 12 514 | 21 656 | 34 170 |

La juste valeur de la contrepartie cédée au bénéfice des 114 nouveaux membres, à la suite du regroupement avec Farmers, a été déterminée sur la base des flux monétaires futurs actualisés de Farmers Co-operative Dairy Limited.

Flux de trésorerie liés aux regroupements :

| | Farmers | Autres | Total |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Découverts bancaires assumés, nets | 15 788 | 137 | 15 925 |
| Contreparties payées en espèces | - | 21 656 | 21 656 |
| Flux de trésorerie liés aux regroupements d'entreprises | 15 788 | 21 793 | 37 581 |

Dans le cadre de son regroupement avec Farmers Co-operative Dairy Limited, la Coopérative a adopté un plan d'intégration et de restructuration dans l'objectif d'améliorer son efficacité opérationnelle. Les frais de restructuration s'élèvent à 1 348 \$. Ces frais sont comptabilisés aux résultats.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

4. RÉSULTATS

Les résultats consolidés comprennent les éléments suivants :

| | 2013 | 2012 |
|---------------------------------------|---------------|---------------|
| | (52 semaines) | (53 semaines) |
| Matières premières et autres intrants | 2 412 212 | 2 250 945 |
| Salaires et avantages du personnel | 407 431 | 384 913 |
| Intérêts sur la dette à long terme | 66 | 525 |

5. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôts sur les résultats se détaille comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|------------------|---------------|---------------|
| | (52 semaines) | (53 semaines) |
| Impôts exigibles | 7 744 | 4 978 |
| Impôts différés | 6 361 | 15 949 |
| | 14 105 | 20 927 |

Constituée de :

| | | |
|--------------------------|--------|--------|
| Impôts de la Coopérative | 12 361 | 11 400 |
| Impôts des filiales | 1 744 | 9 527 |

Rapprochement des impôts sur les résultats :

| | 2013 | 2012 |
|---|---------------|---------------|
| | (52 semaines) | (53 semaines) |
| Impôts sur les résultats, calculés aux taux canadiens prévus par la loi de 26,39 % (26,52 % en 2012) | 20 639 | 17 906 |
| Écarts attribuables aux éléments suivants : | | |
| Gain comptable à la suite d'un regroupement d'entreprises | (5 782) | - |
| Dépréciation de l'écart d'acquisition | 955 | - |
| Partie non déductible des pertes en capital | 667 | 1 206 |
| Bénéfice fiscal non enregistré sur pertes en capital | 667 | 1 207 |
| Différence des taux d'imposition de filiales étrangères | 1 830 | 4 836 |
| Modification des lois fiscales et des taux d'imposition | 196 | (47) |
| Financement des opérations étrangères | (4 687) | (4 530) |
| Autres | (380) | 349 |
| Charge d'impôts sur les résultats | 14 105 | 20 927 |

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucun changement dans le taux d'imposition prévu par la loi.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

L'incidence fiscale d'écarts temporaires qui donnent lieu à l'actif et au passif d'impôts différés se présente comme suit :

| | 29 octobre 2011 | Résultats | Résultat global et autres | Regroupement d'entreprises | 3 novembre 2012 |
|---|--------------------|----------------|---------------------------------|-------------------------------|--------------------|
| Actif d'impôts différés | | | | | |
| Écart d'acquisition | 18 017 | (4 917) | - | - | 13 100 |
| Créditeurs et charges à payer | 7 485 | 561 | - | - | 8 046 |
| Pertes fiscales reportées | 10 106 | (2 029) | - | - | 8 077 |
| Papiers commerciaux | 2 342 | (2 342) | - | - | - |
| Obligation relative aux avantages futurs du personnel | 4 708 | (883) | 4 143 | - | 7 968 |
| Immobilisations incorporelles | 3 459 | 1 239 | - | - | 4 698 |
| Autres | (295) | 1 130 | 151 | - | 986 |
| | 45 822 | (7 241) | 4 294 | - | 42 875 |
| Passif d'impôts différés | | | | | |
| Immobilisations corporelles | 49 134 | 7 132 | - | - | 56 266 |
| Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif | 2 862 | 2 577 | - | - | 5 439 |
| Écarts imposables sur les placements des filiales | 3 531 | (1 001) | - | - | 2 530 |
| | 55 527 | 8 708 | - | - | 64 235 |

| | 3 novembre 2012 | Résultats | Résultat global et autres | Regroupement d'entreprises | 2 novembre 2013 |
|---|--------------------|--------------|---------------------------------|-------------------------------|--------------------|
| Actif d'impôts différés | | | | | |
| Écart d'acquisition | 13 100 | 3 927 | - | 71 | 17 098 |
| Créditeurs et charges à payer | 8 046 | (2 074) | - | (70) | 5 902 |
| Pertes fiscales reportées | 8 077 | (2 940) | - | 4 306 | 9 443 |
| Obligation relative aux avantages futurs du personnel | 7 968 | (1 457) | (4 486) | 4 176 | 6 201 |
| Impôts minimums | - | 1 397 | - | - | 1 397 |
| Immobilisations incorporelles | 4 698 | 1 043 | - | - | 5 741 |
| Autres | 986 | 347 | 53 | (60) | 1 326 |
| | 42 875 | 243 | (4 433) | 8 423 | 47 108 |
| Passif d'impôts différés | | | | | |
| Immobilisations corporelles | 56 266 | 4 406 | - | 6 700 | 67 372 |
| Immobilisations incorporelles et autres éléments d'actif | 5 439 | 1 718 | - | 5 894 | 13 051 |
| Écarts imposables sur les placements des filiales | 2 530 | 480 | - | - | 3 010 |
| | 64 235 | 6 604 | - | 12 594 | 83 433 |

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

L'analyse des actifs et passifs d'impôts différés est présentée ci-dessous :

| | 2013 | 2012 |
|--|-----------------|----------|
| Actifs d'impôts différés | | |
| Actifs d'impôts différés devant être recouverts dans plus de 12 mois | 35 336 | 34 829 |
| Actifs d'impôts différés devant être recouverts dans les 12 prochains mois | 11 772 | 8 046 |
| | 47 108 | 42 875 |
| Passifs d'impôts différés | | |
| Passifs d'impôts différés devant être réglés dans plus de 12 mois | (83 433) | (64 235) |
| Total des passifs d'impôts différés | (36 325) | (21 360) |

La Coopérative a également cumulé 30 217 \$ de pertes en capital reportées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été enregistré. Ces pertes sont reportables indéfiniment.

6. RISTOURNES

Les ristournes aux membres sont payées 27 482 \$ (25 360 \$ en 2012) comptant et 82 999 \$ (76 200 \$ en 2012) par l'émission de parts de placement.

7. PLACEMENTS

| | 2013 | 2012 |
|---------------|---------------|--------|
| Coentreprises | 17 449 | 26 793 |
| Autres | 125 | - |
| | 17 574 | 26 793 |

PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

La quote-part de la Coopérative dans les résultats et les bilans des coentreprises se résume comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|---------------------|---------|---------|
| Actifs court terme | 32 052 | 35 159 |
| Actifs long terme | 51 458 | 45 537 |
| Passifs court terme | 60 237 | 47 503 |
| Passifs long terme | 4 237 | 4 203 |
| Chiffre d'affaires | 148 493 | 168 496 |

La quote-part de la Coopérative dans les engagements des coentreprises est de 2 024 \$ pour le prochain exercice et de 1 433 \$ pour 2015 à 2019.

Le 6 juin 2013, la Coopérative a cédé sa participation dans la coentreprise argentine La Lácteo. Le coût net associé à la disposition est de 5 282 \$ (5 100 \$ US). En juin 2012, une dévaluation de 9 098 \$ de ce placement avait déjà été comptabilisée à la suite de l'annonce de la mise en vente de la participation de la Coopérative dans cette coentreprise.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

8. FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie liés aux éléments hors caisse ont augmenté (diminué) de la façon suivante :

| | 2013 | 2012 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|
| | (52 semaines) | (53 semaines) |
| Débiteurs | (14 525) | 3 530 |
| Stocks | (30 322) | (13 980) |
| Impôts sur les résultats | 5 077 | (6 347) |
| Frais payés d'avance | (2 597) | (1 187) |
| Créditeurs et charges à payer | 15 382 | (8 963) |
| Autres éléments d'actif et autres | (11 224) | (13 406) |
| | (38 209) | (40 353) |

Les intérêts et impôts payés se détaillent comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|----------------------------|---------------|---------------|
| | (52 semaines) | (53 semaines) |
| Intérêts payés (encaissés) | (66) | 870 |
| Impôts payés | 2 032 | 11 071 |

Les liquidités se détaillent comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|----------------------------------|--------|---------|
| Encaisse et placement temporaire | 71 975 | 130 852 |

9. STOCKS

| | 2013 | 2012 |
|--|---------|---------|
| Produits finis | 246 395 | 210 882 |
| Matières premières, produits en cours et fournitures | 78 507 | 57 288 |
| | 324 902 | 268 170 |

Le coût des produits vendus de 3 251 305 \$ (3 083 513 \$ en 2012) est principalement composé du montant des stocks comptabilisé à la dépense.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

| | Terrains et bâtiments | Équipements | Matériel roulant | Total |
|---------------------------------------|--------------------------|----------------|---------------------|----------------|
| Au 29 octobre 2011 | | | | |
| Coût | 283 144 | 700 274 | 49 773 | 1 033 191 |
| Amortissement et dépréciation cumulés | (86 671) | (424 012) | (36 684) | (547 367) |
| Valeur nette comptable | 196 473 | 276 262 | 13 089 | 485 824 |
| Exercice 2012 | | | | |
| Acquisitions | 14 545 | 57 892 | 2 359 | 74 796 |
| Cessions | (405) | (896) | (149) | (1 450) |
| Amortissement | (6 367) | (46 711) | (4 183) | (57 261) |
| Différences de conversion | 243 | 459 | - | 702 |
| Solde au 3 novembre 2012 | 204 489 | 287 006 | 11 116 | 502 611 |
| Coût | 297 591 | 745 998 | 48 071 | 1 091 660 |
| Amortissement et dépréciation cumulés | (93 102) | (458 992) | (36 955) | (589 049) |
| Valeur nette comptable | 204 489 | 287 006 | 11 116 | 502 611 |
| Exercice 2013 | | | | |
| Acquisitions | 48 730 | 82 998 | 9 203 | 140 931 |
| Regroupements d'entreprises | 16 923 | 29 000 | 826 | 46 749 |
| Cessions | (12) | (198) | (60) | (270) |
| Amortissement | (6 950) | (47 927) | (3 978) | (58 855) |
| Différences de conversion | 3 685 | 6 401 | 27 | 10 113 |
| Solde au 2 novembre 2013 | 266 865 | 357 280 | 17 134 | 641 279 |
| Coût | 364 106 | 861 934 | 55 703 | 1 281 743 |
| Amortissement et dépréciation cumulés | (97 241) | (504 654) | (38 569) | (640 464) |
| Valeur nette comptable | 266 865 | 357 280 | 17 134 | 641 279 |

Les bâtiments et équipements incluent un projet important en cours dont un montant de 84 667 \$ (18 844 \$ en 2012) est non amorti.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

| | Relations clients | Marque de commerce, logiciels et autres droits | Total immobilisations incorporelles | Écarts d'acquisition |
|---------------------------------------|-------------------|--|-------------------------------------|----------------------|
| Au 29 octobre 2011 | | | | |
| Coût | 49 771 | 56 421 | 106 192 | 144 054 |
| Amortissement et dépréciation cumulés | (16 434) | (35 979) | (52 413) | - |
| Valeur nette comptable | 33 337 | 20 442 | 53 779 | 144 054 |
| Exercice 2012 | | | | |
| Acquisitions | - | 2 970 | 2 970 | - |
| Amortissement | (4 882) | (5 609) | (10 491) | - |
| Différences de conversion | 167 | 80 | 247 | 391 |
| Solde au 3 novembre 2012 | 28 622 | 17 883 | 46 505 | 144 445 |
| Coût | 44 977 | 55 449 | 100 426 | 144 445 |
| Amortissement et dépréciation cumulés | (16 355) | (37 566) | (53 921) | - |
| Valeur nette comptable | 28 622 | 17 883 | 46 505 | 144 445 |
| Exercice 2013 | | | | |
| Acquisitions | - | 14 263 | 14 263 | - |
| Regroupements d'entreprises | 2 140 | 24 869 | 27 009 | 7 285 |
| Dépréciation | - | - | - | (24 371) |
| Amortissement | (5 142) | (5 176) | (10 318) | - |
| Différences de conversion | 1 344 | 479 | 1 823 | 5 071 |
| Solde au 2 novembre 2013 | 26 964 | 52 318 | 79 282 | 132 430 |
| Coût | 49 349 | 93 260 | 142 609 | 156 801 |
| Amortissement et dépréciation cumulés | (22 385) | (40 942) | (63 327) | (24 371) |
| Valeur nette comptable | 26 964 | 52 318 | 79 282 | 132 430 |

Les logiciels incluent un projet important en cours dont un montant de 12 650 \$ est non amorti.

La durée de vie utile des immobilisations incorporelles varie entre 4 et 12 ans.

La valeur comptable des écarts d'acquisition se répartit entre les unités d'affaires isolables de la façon suivante :

| | 2013 | 2012 |
|---|----------------|----------------|
| Division Fromages et Ingrédients – Fromages Canada | 8 556 | 8 556 |
| Division Natrel et Produits frais – Canada | 34 559 | 30 518 |
| Division Fromages et Ingrédients – Fromages États-Unis | 6 735 | 6 431 |
| Division Fromages et Ingrédients – Ingrédients États-Unis | 41 791 | 36 656 |
| Division Natrel – États-Unis | 40 789 | 62 284 |
| | 132 430 | 144 445 |

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

À l'exception de la perte de valeur de l'unité d'affaires Division Natrel – États-Unis comptabilisée au cours de l'exercice, les tests de dépréciation effectués au 2 novembre 2013 et au 3 novembre 2012 n'ont entraîné la comptabilisation d'aucune perte de valeur.

Le test, effectué sur la base de la juste valeur diminuée des coûts de la vente (juste valeur), a établi que la valeur comptable de la Division Natrel – États-Unis était supérieure à sa valeur recouvrable. Ainsi, une dépréciation de 24 371 \$ a été enregistrée.

Pour calculer la juste valeur, la Coopérative a actualisé les projections de flux de trésorerie des prochains exercices, incluant notamment le BAIIA, les impôts courants ainsi que les dépenses en immobilisations. Les hypothèses les plus sensibles sont le taux d'actualisation et le BAIIA projeté. Une augmentation de 1 % du taux d'actualisation ferait en sorte de réduire la juste valeur de 18 488 \$ US. Une diminution de 1 000 \$ US du BAIIA projeté ferait en sorte de réduire la juste valeur de 13 597 \$ US.

12. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

| | 2013 | 2012 |
|--|--------|--------|
| Contrats d'approvisionnement et autres | 24 759 | 18 232 |

13. DÉCOUVERTS ET EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative et ses filiales disposent de marges de crédit pouvant s'élever à 38 153 \$ et portant intérêt à des taux variables n'excédant généralement pas le taux préférentiel. Aucun actif de la Coopérative n'est donné en garantie. Les marges de crédit de la Coopérative sont généralement renouvelables annuellement. Les marges de crédit étaient inutilisées au 2 novembre 2013 et au 3 novembre 2012.

14. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

| | 2013 | 2012 |
|---------------|---------|---------|
| Membres | 86 506 | 78 892 |
| Tiers | 336 632 | 303 437 |
| Coentreprises | 345 | 292 |
| | 423 483 | 382 621 |

15. DETTE À LONG TERME

| | 2013 | 2012 |
|---|------|-------|
| Emprunts de la Coopérative ¹ | 373 | - |
| Obligations en vertu de contrats de location-financement ² | - | 1 623 |
| Autres emprunts des filiales ³ | - | 1 711 |
| | 373 | 3 334 |
| Tranche échéant à moins d'un an | 159 | 2 729 |
| | 214 | 605 |

¹ Ces emprunts, garantis par des équipements spécifiques, ne portent pas intérêt et viennent à échéance entre décembre 2015 et février 2016.

² Les obligations en vertu de contrats de location-financement portaient intérêt aux taux de 8,45 % à 8,76 % et ont été remboursées en totalité en décembre 2012.

³ Cet emprunt portait intérêt à un taux de 6,32 % et a été remboursé en totalité en décembre 2012.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La Coopérative dispose d'un emprunt à terme rotatif de 400 000 \$ inutilisé au 2 novembre 2013, remboursable en juillet 2017 si aucune demande de prorogation n'est signifiée aux prêteurs et acceptée par ces derniers. Le taux d'intérêt de l'emprunt peut varier entre le taux préférentiel et le taux préférentiel plus 1,25 %. Cet emprunt est sujet à des frais d'attente sur la portion inutilisée.

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

| | |
|------|-----|
| 2014 | 159 |
| 2015 | 173 |
| 2016 | 41 |

16. CAPITAL (en dollars)

Ce qui suit constitue un résumé de certains privilèges, droits et conditions rattachés aux parts de la Coopérative. Il y a lieu de se reporter aux statuts de la Coopérative pour le texte intégral.

Seuls les membres ont droit de vote, à raison d'un vote par membre. Chaque membre souscrit à une part de membre, d'une valeur nominale de 100 \$. De plus, chacun souscrit à 10 parts de placement M, soit de série 1 d'une valeur nominale de 20 \$ chacune, soit de série 2 d'une valeur nominale de 1 000 \$, dépendant de la date d'adhésion du membre. D'autres séries de parts de placement M pourront être émises ultérieurement sur décision du conseil d'administration.

En contrepartie de ristournes, des parts de placement A sont émises. À défaut d'atteindre un seuil minimum de capital par hectolitre de lait produit, des retenues sont effectuées sur le paiement de ristournes au comptant et sur le paiement des livraisons de lait. Le seuil minimum de capital par membre varie de 5 à 10 \$ par hectolitre selon la date d'adhésion et est sujet à révision. Les parts de placement A peuvent être transférées à des membres auxiliaires et sont admissibles sous certaines conditions au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Le 19 juin 2012, le conseil d'administration a approuvé la création de parts de placement B, de parts de placement C et de parts de placement D, lesquelles parts, qui ne comportent pas de droit de vote, ne peuvent être transférées sans que le conseil ne l'ait approuvé. Seuls les détenteurs de parts B, C et D ont le droit de recevoir tout dividende déclaré sur ces parts par le conseil d'administration.

Le 21 avril 2013, lors du regroupement de la Coopérative et de Farmers Co-operative Dairy Limited, des titres de créances ont été émis aux anciens membres de Farmers Co-operative Dairy Limited. Les titres de créances, présentés comme élément de capital, peuvent être transférés à des membres auxiliaires et ne sont pas admissibles au Régime enregistré d'épargne-retraite, au Régime d'investissement coopératif et au report d'impôt.

Le capital est variable et illimité quant au nombre de parts de chaque catégorie, sauf pour les parts de placement B, C et D qui sont limitées à 10 parts chacune. Les parts de membre ainsi que les parts de placement A ainsi que les titres de créances sont rachetables à leur valeur nominale selon certaines modalités, sur décision du conseil d'administration, compte tenu des besoins de trésorerie à court et long termes.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

17. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL, NET D'IMPÔTS

| | 2013 | 2012 |
|---|----------|----------|
| Gains (pertes) sur instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie | 114 | (8) |
| Écart de conversion de devises d'établissements étrangers, net des opérations de couverture | (10 579) | (33 448) |
| Quote-part du cumul des autres éléments du résultat global des coentreprises | (17) | (37) |
| | (10 482) | (33 493) |

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des instruments financiers à court terme est présumée correspondre approximativement à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent généralement l'encaisse et placement temporaire, les débiteurs, les découverts et emprunts bancaires ainsi que les créditeurs et charges à payer.

La juste valeur estimée de la dette à long terme selon les conditions actuelles du marché s'apparente à la valeur comptable en date du bilan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Une centralisation de la gestion de la trésorerie et du financement permet à la Coopérative de réduire le risque de liquidité. S'il y a un surplus de liquidité, ils sont investis dans des instruments à court terme de qualité.

RISQUE DE CRÉDIT

Les débiteurs sont constitués principalement des comptes clients générés dans le cours normal des affaires. Malgré la présence de quelques comptes d'importance provenant d'un certain niveau de concentration dans l'industrie alimentaire, la diversification des segments de marché de la clientèle (détaillants, grossistes, manufacturiers, services alimentaires) et de l'étendue géographique des activités de la Coopérative en réduit le risque de crédit. De plus, les risques de crédit sont réduits par des conditions de paiements en rapport avec le cycle relativement rapide de consommation des produits. À la fin de l'exercice, 3 % des débiteurs excédaient de plus de 30 jours les échéances standards de paiement.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les éléments d'actif et de passif financiers ne portent pas intérêt, excepté pour l'encaisse, le placement temporaire, les découverts et emprunts bancaires et la dette à long terme.

RISQUE DE CHANGE

La Coopérative exerce des activités à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis par l'entremise de filiales. Elle est, par conséquent, exposée à des risques découlant des variations de change sur l'investissement net dans ses filiales étrangères.

Au cours de l'exercice terminé le 2 novembre 2013, si le dollar US s'était apprécié de 0,01 \$ en moyenne comparativement au dollar canadien et en supposant que toutes les autres variables demeureraient inchangées, l'impact de cette augmentation aurait été marginal sur l'excédent net avant impôts et l'impact sur le résultat global aurait été une augmentation de 4 782 \$.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

La Coopérative effectue aussi certaines opérations d'achats et de ventes en devises étrangères. La Coopérative se protège contre les risques de change pour des transactions futures prévues au moyen de contrats à terme sur devises, principalement en devises américaines, en euros et en livres sterling. Les gains ou pertes de change non réalisés sont enregistrés initialement au résultat global et renversés aux résultats à l'échéance des contrats. En date de présentation de l'information financière, les contrats de change, s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an, se détaillent comme suit :

| | |
|--------|-------------|
| Achats | 4 455 euros |
| Ventes | 1 405 GBP |

RISQUE DE MESURE

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon la hiérarchie suivante :

- a) Niveau 1 : juste valeur basée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.
- b) Niveau 2 : juste valeur basée sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.
- c) Niveau 3 : juste valeur non basée sur des données de marché observables.

| | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | 2013 | 2012 |
|--------------------|----------|----------|----------|------|------|
| Contrats de change | - | 157 | - | 157 | (10) |

AUTRES RISQUES

La direction estime que la Coopérative n'est pas assujettie à d'autres risques financiers significatifs.

19. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements contractuels relatifs principalement à des contrats de location simple s'établissent à 5 936 \$ pour le prochain exercice, à 10 633 \$ pour 2015 à 2018 et à 1 052 \$ pour les années suivantes.
- b) La Coopérative s'est engagée pour l'achat de 43 183 \$ d'immobilisations corporelles et incorporelles dans le cadre d'un projet d'agrandissement d'une usine et d'un projet d'implantation d'un progiciel de gestion intégré (PGI).
- c) La Coopérative est partie liée à des litiges provenant du cours normal des affaires. Bien que l'issue de ces litiges ne puisse pas être prédite avec certitude, le passif y étant lié est comptabilisé dans la mesure où une perte est probable et que celle-ci peut être estimée. De plus, la direction estime que le montant des pertes pouvant résulter de ces litiges serait minime.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

20. AVANTAGES FUTURS DU PERSONNEL

Les avantages futurs du personnel sont constitués principalement des régimes de retraite, dont les obligations découlant des régimes à prestations déterminées sont basées sur le nombre d'années de service et le salaire de fin de carrière. Les prestations de retraite sont sujettes à des ajustements en fonction d'une formule basée sur les rendements des caisses et de l'indice des prix à la consommation. Les évaluations actuarielles aux fins des régimes sont mises à jour tous les ans, les dernières datant de décembre 2012.

La Coopérative offre aussi à certains employés d'autres avantages à long terme qui prévoient le paiement des primes d'assurance-vie et d'assurance-maladie pour les employés retraités. Les autres avantages à long terme ne sont pas capitalisés et sont présentés à titre d'autres régimes.

La charge nette se présente comme suit :

| | 2013 (52 semaines) | 2012 (53 semaines) |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Régimes à cotisations déterminées | | |
| Charge nette | 12 367 | 11 828 |
| Régimes à prestations déterminées | | |
| Coût des services rendus | 6 343 | 4 351 |
| Intérêts débiteurs sur l'obligation des prestations constituées | 7 494 | 5 170 |
| Rendement prévu des actifs des régimes | (8 571) | (5 117) |
| Charge nette | 5 266 | 4 404 |

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|--|----------------|---------------|
| Actif des régimes | | |
| Juste valeur au début | 97 958 | 87 842 |
| Regroupement d'entreprises | 80 067 | - |
| Rendement prévu des actifs des régimes | 8 571 | 5 117 |
| Cotisations de l'employeur | 9 963 | 7 576 |
| Cotisations des employés | 1 552 | 927 |
| Prestations versées | (9 099) | (3 715) |
| Gains actuariels | 6 189 | 211 |
| Juste valeur à la fin | 195 201 | 97 958 |

Les titres de participation représentent 61 % (53 % en 2012) et les obligations 31 % (32 % en 2012) des actifs investis principalement au Canada.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

| | 2013 | 2012 |
|--|----------------|----------------|
| Obligation au titre des prestations constituées | | |
| Solde au début | 128 167 | 105 649 |
| Regroupement d'entreprises | 93 566 | - |
| Coût des services rendus | 6 343 | 4 351 |
| Intérêts débiteurs | 7 494 | 5 170 |
| Cotisations des employés | 1 552 | 927 |
| Prestations versées | (9 099) | (3 715) |
| Pertes actuarielles (gains actuariels) | (15 829) | 15 785 |
| Solde à la fin | 212 194 | 128 167 |

| | 2013 | 2012 |
|---|-----------------|-----------------|
| Obligation relative aux régimes de retraite | | |
| Situation de capitalisation – actif net de l'obligation (déficit) | (16 993) | (30 209) |
| Incidence du test de plafonnement de la valeur de l'actif | (4 433) | - |
| Obligation relative aux régimes de retraite | (21 426) | (30 209) |
| Autres régimes | (2 046) | - |
| Obligation relative aux avantages futurs du personnel | (23 472) | (30 209) |

Pour les régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées était supérieure à l'actif, l'obligation est de 187 189 \$ (107 892 \$ en 2012) et l'actif est de 167 325 (77 023 \$ en 2012).

Les gains actuariels (pertes actuarielles) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et se présentent comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|--|-----------------|-----------------|
| Gains actuariels (pertes actuarielles) de l'exercice | 22 179 | (15 574) |
| Incidence du plafonnement de la valeur de l'actif | (4 433) | 39 |
| Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global | 17 746 | (15 535) |
| Solde au début | (29 624) | (14 089) |
| Solde à la fin | (11 878) | (29 624) |

| | 2013 | 2012 |
|--|--------|--------|
| Moyenne pondérée des hypothèses | | |
| Obligation au titre des prestations constituées | | |
| Taux d'actualisation | 4,50 % | 4,00 % |
| Taux d'inflation à long terme de la masse salariale | 4,00 % | 4,00 % |
| Coûts nets des prestations pour l'exercice | | |
| Taux d'actualisation | 4,00 % | 4,75 % |
| Taux de rendement prévu des actifs des régimes | 6,50 % | 6,50 % |
| Taux d'inflation à long terme de la masse salariale | 4,00 % | 4,00 % |

La Coopérative participe à des régimes de retraite interentreprises à prestations déterminées pour certains groupes d'employés syndiqués. Compte tenu des informations disponibles, ces régimes sont comptabilisés comme les régimes à cotisations déterminées, dont les cotisations de l'exercice s'élevaient à 1 478 \$.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 2 NOVEMBRE 2013

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

21. PARTIES LIÉES

FILIALES ET COENTREPRISES

Les principales filiales et coentreprises de la Coopérative sont les suivantes :

| | Pays d'incorporation | % de détention | |
|----------------------|----------------------|----------------|-------|
| | | 2013 | 2012 |
| Agropur inc. | États-Unis | 100 % | 100 % |
| Aliments Ultima inc. | Canada | 50 % | 50 % |
| La Lactéo | Argentine | 0 % | 50 % |

La transformation du lait est la principale activité de ces filiales et coentreprises.

Au cours de l'exercice, la Coopérative a conclu des achats de matières premières et de produits finis avec ses coentreprises pour un montant de 43 419 \$ (42 143 \$ en 2012).

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération des membres du conseil d'administration et du personnel clé de la direction se détaille comme suit :

| | 2013 | 2012 |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| | (52 semaines) | (53 semaines) |
| Salaires et autres bénéfices | 10 600 | 8 422 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 1 233 | 967 |
| | 11 833 | 9 389 |

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 18 novembre 2013, la Coopérative a fait l'acquisition de la totalité des actions de M. Larivée International inc., une entreprise québécoise spécialisée dans le marché de l'exportation de produits laitiers et ingrédients alimentaires et le 2 décembre 2013, l'acquisition de la totalité des actifs de la Fromagerie Damafro, située au Québec. La considération en espèces pour ces deux acquisitions se situera entre 50 250 \$ et 53 000 \$ en fonction de cibles d'atteinte de bénéfices avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA).

AGROPUR COOPÉRATIVE

101, boul. Roland-Therrien, bureau 600
Longueuil (Québec) J4H 4B9
450 646-1010

DIVISION FROMAGES ET INGRÉDIENTS

510, rue Principale
Granby (Québec) J2G 7G2
450 375-1991

DIVISION NATREL ET PRODUITS FRAIS

101, boul. Roland-Therrien, bureau 600
Longueuil (Québec) J4H 4B9
450 646-1010

ALIMENTS ULTIMA INC.*

2177, boul. Fernand-Lafontaine
Longueuil (Québec) J4G 2V2
450 651-3737

LÉGENDES PHOTOS

En pages 2 et 3: Robert Beaudry, membre Agropur, région Granby (QC)

En page 4: Photo 1: Photo encadrée de Rolland Beaudry labourant son champ à Granby (QC)

Photo 2: Janvier et Lucas Beaudry à tricyle dans l'étable

En page 5: Les frères Beaudry: Mathieu, Sébastien, Étienne et Simon entourant Julie Cyr

En page 6: Omer Deslauriers avec ses filles sur le tracteur

En page 8: Jean-François Lizotte, préposé à l'affinage à la fromagerie d'Oka (QC)

En page 9: Salle d'affinage du fromage OKA, vers 1967 (Tedd Church)

En page 14: L'usine de Luxembourg (WI), aujourd'hui

En page 15: Le bâtiment de Krohn's Dairy à ses débuts

En page 17: Photo 1: La quatrième génération de la famille Krohn: Zach Krohn, Stephanie Krohn, Pat Doell, Ashley Krohn et Tim Doell (absent de la photo: Chris Krohn), en 1992

Photo 2: L'usine de Lethbridge (AB)

En pages 20 et 21: L'équipe du projet ERP

En pages 22 et 23: Maja Sudar, chef contrôlé de la qualité à l'usine de Lethbridge (AB)

En page 24: Photo 1: Employés de l'usine de Lethbridge: Ka Nay Lay, employé de production, Maria Jovanovic, employée de bureau et Thayalan Duarmarajah, employé de production

Photo 2: Sur la photo, Maja Sudar et une collègue, en 1995

En page 29: Serge Riendeau et Jeannie van Dyk au moment de la fusion des coopératives laitières Farmers Co-operative Dairy et Agropur

*Coentreprise

LISTE DES MEMBRES ET EMPLOYÉS AYANT SIGNÉ L'INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE

- 01 Dan Stearns, employé, Weyauwega, Wisconsin, États-Unis
- 02 Renaud Moore, membre, région Chaudière, Québec, Canada
- 03 Myriam-Maité Fortin, employée, Beauceville, Québec, Canada
- 04 Robert Mason, membre, région Salaberry, Québec, Canada
- 05 Marcel Lamothe, employé, Sudbury, Ontario, Canada
- 06 Lucie Leclerc, membre, région Bois-Francs, Québec, Canada
- 07 Jean-Pierre Gosselin, employé, Plessisville, Québec, Canada
- 08 Laval Lapointe, membre, région Des Appalaches, Québec, Canada
- 09 Daniel Crevier, employé, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Québec, Canada
- 10 Allen K. Bent, membre, région Nouvelle-Écosse, Canada
- 11 André Robert, employé, Longueuil, Québec, Canada
- 12 Gary Rose, membre, région Terre-Neuve-et-Labrador, Canada
- 13 Brian Rolfson, employé, Lethbridge, Alberta, Canada
- 14 Connie La Marca, employée, Markham, Ontario, Canada
- 15 Daniel Bachand, membre, région Granby, Québec, Canada
- 16 Jane O'Reilly, employée, Victoria, Colombie-Britannique, Canada
- 17 Joel Blom, employé, Woodstock, Ontario, Canada
- 18 Aurélie St-Hilaire, membre, région Chaudière, Québec, Canada
- 19 Peter Milinski, employé, Luxembourg, Wisconsin, États-Unis
- 20 Alain Légaré, membre, région De L'Érable, Québec, Canada
- 21 Claire A. Bédard, membre, région De L'Érable, Québec, Canada
- 22 Julie Côté, employée, Granby, Québec, Canada
- 23 Daniel J. Warzinski, employé, La Crosse, Wisconsin, États-Unis
- 24 Lison Chevalier, employée, Oka, Québec, Canada
- 25 Roger Grégoire, membre, région Laurentides/Lanaudière, Québec, Canada
- 26 Chantal Clément, membre, région Granby, Québec, Canada
- 27 François Tremblay, membre, région Chaudière, secteur Lac-Saint-Jean, Québec, Canada
- 28 Hélène Rousseau, membre, région Des Seigneuries, Québec, Canada
- 29 Pamela Critch, employée, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, Canada
- 30 Patel Ghanshyambhai, employé, Don Mills, Ontario, Canada
- 31 Claude Robert, membre, région Yamaska, Québec, Canada
- 32 Denis Champagne, membre, région Berthier/Maskinongé, Québec, Canada
- 33 Clara Badea, employée, Saint-Laurent, Québec, Canada
- 34 Michel Robert, membre, région Laurentides/Lanaudière, secteur Abitibi-Témiscamingue, Québec, Canada
- 35 Jackie Beck, membre, région Salaberry, secteur Shawville, Québec, Canada
- 36 Jean Pelletier, membre, région Estrie, Québec, Canada
- 37 Marie-Josée Lévesque, membre, région Est du Québec, Québec, Canada
- 38 Hans-Ulrich Walsler, membre, région Lac Saint-Pierre, Québec, Canada
- 39 Marilyn Oxley, employée, Saint-Paul, Minnesota, États-Unis
- 40 Andrea Hickey, employée, Bedford, Nouvelle-Écosse, Canada
- 41 Julie Michel, membre, région Mauricie/Portneuf, Québec, Canada
- 42 Jocelyn Proulx, membre, région Acton, Québec, Canada
- 43 Arron Brown, employé, Chilliwack, Colombie-Britannique, Canada

Dans la présente publication, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination, dans le seul but d'alléger le texte.

Conception : Ig2boutique

Infographie : Ig2fabrique

Photographe : Luc Robitaille

Photographie aérienne : Ben Wallander (page 14)

Crédits : Société d'histoire de la Haute-Yamaska et Jacques Saint-Pierre, historien

Imprimé au Canada

²⁴ Lisou Chevalier

⁴³ Arrow Brown

²⁵ Roger Grigoire

⁴² Jocelyn Froula

²⁶ Chantal Clément

²⁷ François Tremblay

⁴¹ Julie Tichel

²⁹ Pamela Ritch ²⁸ Hédère Rousseau

⁴⁰ Andrea Hickey

³⁰ Tatel Shauhyambhar

³⁹ Marilyn Akley

³¹ Claude Robert

³⁸ Hans-Ulrich Walter

³² Denis Champagne

³⁷ Marie-Josée Lévesque

³³ Clara Badea

³⁶ Jean Pelletier

³⁴ Michel Robert

³⁵ Jackie Beck

